

• Vol.24 no.1 Novembre 2005

Caminando

En Marche !

**ARGENT
DU NORD**



**TERRES
DU SUD**

Conséquences de l'exploitation des ressources naturelles
pour le droit à l'autodétermination des communautés

LE NOUVEAU VISAGE DE LA ZLÉA : LES PAYS ANDINS PIÉGÉS PAR LES ACCORDS BILATÉRAUX

Maintenant que les pays sud américains avec le plus d'influence économique - Argentine, Brésil, Venezuela - ont rejeté fermement plusieurs des propositions du plan américain de contrôle hémisphérique, également connu sous le nom de ZLÉA*, les États-Unis se voient contraints de modifier leur stratégie afin de forcer l'ouverture des marchés du continent américain. Le nouveau plan d'attaque consiste à **"DIVISER POUR RÉGNER"**
* Zone de libre-échange des Amériques



Arès

Ahora, tu y yo, vamos a negociar de igual a igual..

Le texte final du CAFTA (Accord de libre-échange États-Unis / Amérique centrale) a été ratifié et l'Accord entrera en vigueur le premier janvier prochain.

sée pour semer la discorde parmi les pays latino-américains. C'est précisément ce rôle que joueront les pays andins. Aussitôt qu'un pays d'Amérique latine signe un accord de libre-échange avec les États-Unis, cela devient beaucoup plus difficile pour les autres de refuser de tels traités, vue la perte de préférence commerciale que cela impliquerait pour leurs produits dans le très profitable marché américain. En 2004, lors du Sommet extraordinaire des Amériques à Monterrey au Mexique, le traitement "NPF", ou le principe de la nation la plus favorisée, fut discuté et le G-14 a accordé aux États-Unis, entre autres, le pouvoir de décider quels pays bénéficieront de ce traitement pour leurs exportations. Le refus de se voir accorder le statut de NPF est donc précisément le genre de coup dur que les pays tardant à signer les accords de libre-échange avec les États-Unis devront endurer.

Par
Marisa
Berry
Mendez

Avec la
collaboration
de
Eduardo
Tamayo

Dans la région andine, les consultations vont de l'avant malgré des difficultés dans certains domaines des négociations. Il faut dire que pour l'économie américaine, un accord bilatéral avec l'Amérique centrale ou la région andine ne rapportera pas énormément de gains économiques. L'accord de libre-échange signé entre le Chili et les États-Unis, par exemple, a entraîné une augmentation d'à peine 0.004% du PNB américain. À ce sujet, le Washington Post a effrontément commenté : "ce type d'accord est insignifiant". Pourquoi alors ce géant économique se dépêche-t-il autant pour signer des accords avec un tas de pays économiquement négligeables?

Le rôle des accords de libre-échange avec les nations andines est un rôle amplement géopolitique. L'accord avec le Chili, considéré dans un contexte de négociations pour la ZLÉA, était par-dessus tout une stratégie politique de la part des États-Unis : le Chili est devenu une plateforme utili-

L'intégration économique des nations andines avec les États-Unis est aussi intimement liée à la militarisation de la région. L'obligation des nations andines de signer des accords de libre-échange avec les États-Unis découle de la dépendance à l'aide militaire que les États-Unis fomentent depuis les années '90. Le Plan Colombie, le Plan Dignidad en Bolivie, la base militaire dans la ville de Manta sur la côte équatorienne et le Plan Patriota en Équateur représentent le fondement militaire du néocolonialisme économique et politique des États-Unis en Amérique latine. Cette dépendance à l'aide militaire des États-Unis a été l'une des raisons facilitant la signature des traités



de libre-échange, pourtant désavantageux pour les gens de ces pays et ne servant que les intérêts des États-Unis et d'une infime minorité de riches latino-américains.

Les États-Unis consolideront ainsi leur domination et leur expansion dans la région, car il ne s'agit pas seulement d'un accord commercial, mais d'un instrument qui, au-delà de son importance géopolitique, permettra d'élever au niveau de norme juridique et obligatoire, les politiques néolibérales que l'on applique depuis plus de 20 ans dans la région. Comme il s'agit d'un accord entre pays et économies extrêmement inégaux, cela augmentera la dépendance et la subordination des économies latino-américaines à la puissance du Nord.

Pourquoi craindre les traités bilatéraux ?

Le traité bilatéral entre les États-Unis et les pays andins se traduit en effet par l'extinction de l'économie rurale, en majorité paysanne et autochtone. Les termes du traité de libre-échange en ce qui concerne l'agriculture transforment le droit à l'alimentation en une transaction commerciale au sein de laquelle les populations campesinas (paysannes) et autochtones, les agriculteurs ainsi que les consommateurs deviennent des acheteurs de technologie, de semences, ainsi que de produits chimiques et alimentaires. Les produits chimiques, de même que les semences génétiquement modifiées qui doivent être achetées annuellement - le brevet du grain "Terminator" interdit de garder les semences d'une année à l'autre - sont considérablement coûteux et donc difficiles d'accès pour les campesinos. De plus, avec l'afflux de produits américains qui suivra l'élimination des barrières commerciales, l'agriculture paysanne sera anéantie.

Nous avons déjà observé les conséquences de l'ALÉNA sur la population paysanne du Mexique. La capacité d'autosuffisance des campesinos a diminué, la pauvreté et la migration ne cessent de croître, tandis que les importations des États-Unis augmentent continuellement. Le maïs produit par les agriculteurs américains hautement subventionnés inonde dorénavant les marchés locaux à des prix très bas. Les Mexicains se trouvent donc contraints d'acheter ce maïs importé et ne peuvent plus se permettre celui produit dans leur propre pays. Pourtant, cet aliment de base traditionnel était autrefois la principale culture au Mexique.

Basé sur un article de Marisa Benz paru en anglais dans Alerta! le cri de la Wawa (hiver 2005) publié par le Comité CLAC Amérique latine.

La loi sur la Biodiversité et Les droits de propriété intellectuelle : une menace pour à l'autodétermination des communautés

Une des innovations les plus cruciales de l'accord bilatéral entre les États-Unis et la région andine est la "loi sur la biodiversité", qui favorise un cadre légal pour l'accessibilité à la biodiversité andine sur le marché mondial, à travers la revalorisation de celle-ci en tant que "produits et services" économiques. La loi met essentiellement en vente les régions du pays riches en biodiversité, incluant les zones protégées et désignées parcs nationaux.

Cette loi permet aussi l'importation sans contraintes de produits transgéniques et fait implicitement allusion à la réglementation de "services environnementaux" (la circulation de matériel, d'énergie et de savoir issus des processus naturels). Ces derniers pourront être vendus par les nouveaux propriétaires de ces terres, et les populations locales n'auront plus de souveraineté sur leurs territoires traditionnels. Les communautés locales devront également payer pour avoir accès à ces "services", ceux-ci n'étant plus sous leur contrôle, mais plutôt sous celui des nouveaux titulaires. Étant donné que leurs activités pourraient "altérer" l'état naturel de ces zones pour ceux qui mettent en marché leurs services environnementaux, il sera possible pour les nouveaux prenants de déplacer les populations locales de force. Il est aussi probable que ces communautés se voient obligées d'émigrer, car il ne leur sera plus possible de mettre en pratique leurs formes traditionnelles d'utilisation et de gestion de ces écosystèmes. Même l'État perd ainsi toute souveraineté sur le territoire.

Les États-Unis insistent aussi sur le fait que les lois sur la propriété intellectuelle devraient être étendues pour que les droits de breveter soient illimités. Bien que le terme "brevet" se soit toujours référé aux inventions, et au droit de l'inventeur à réclamer les redevances de l'utilisation de celle-ci, ces droits de propriété intellectuelle élargissent les



www.cagelcartoons.com

droits de breveter pour inclure la vie elle-même! Les semences, les plantes, incluant les plantes médicinales traditionnelles utilisées par les communautés autochtones, et les autres organismes vivants pourront maintenant être brevetés. Les groupes autochtones amazoniens pourront dorénavant être taxés pour l'utilisation de médicaments et d'onguents à base de plantes qu'ils ont utilisés depuis toujours, qu'ils ont cultivés et élaborés selon leur propre savoir ancestral. Ces initiatives corporatives, ayant exploité le savoir traditionnel des peuples andins, renient la légitimité de ces connaissances, ainsi que le droit à la vie lui-même en prenant possession de et en réclamant de l'argent pour l'utilisation du vivant. États-Unis

Il existe déjà des milliers de cas où les États-Unis ont breveté des organismes vivants que l'on retrouve dans la nature, la majorité étant indigènes à l'hémisphère Sud. Inutile de dire que les pays d'origine de ces plantes n'ont bénéficié d'aucun avantage suite au "biopiratage" de leurs semences et de leur matériel génétique par des étrangers. La procédure jusqu'à maintenant a consisté à retirer des semences et du matériel génétique du milieu original pour ensuite les synthétiser, les recombinaisonner en laboratoire (dans la plupart des cas), et finalement les breveter en réclamant les résultats comme étant des produits commercialisables appartenant à la compagnie en question.

RÉSISTANCE

Les paysans, autochtones, activistes et autres acteurs concernés ne sont pas restés passifs devant la menace intrusive des accords bilatéraux. Dans les nations andines, ainsi qu'au Costa Rica, la période du 15 au 17 avril 2004 a été déclarée Journées de résistance aux accords de libre-échange bilatéraux dans le cadre de la Journée internationale des luttes paysannes, avec des manifestations et des forums organisés partout dans la région. Ceci a été la première initiative visant à dénoncer les accords bilatéraux. Durant la première ronde de négociations entre les États-Unis et le Pérou, l'Équateur et la Colombie en mai

2004 à Cartagena, plus de vingt mil manifestants contre les accords de libre-échange se sont présentés pour accueillir les négociateurs.

En Équateur, la campagne ALCA-TLC-NUNCA et Ecuador Decide ainsi que des militants paysans, autochtones, environnementalistes et anti-néolibéraux organisent présentement des événements d'éducation populaire et des manifestations dans le but de sensibiliser et rallier une forte opposition aux accords bilatéraux. Au Pérou, on a mis sur pied la coalition Peru Frente al TLC qui a coordonné une journée d'actions nationales le 22 septembre dernier. La coalition réclame, entre autres, la tenue d'un référendum sur l'accord de libre-échange négocié par ce pays. En Colombie, la Red Colombiana de Accion Frente al Libre Comercio y el ALCA fait le suivi des négociations



en vue de permettre le positionnement des organisations sociales et populaires du pays face aux dynamiques de l'intégration continentale et du libre-échange avec les États-Unis. Le réseau a récemment organisé un processus de consultation populaire et s'efforce d'en promouvoir les résultats auprès du gouvernement colombien. Malgré le fait que la Bolivie ne soit pas partie prenante des négociations avec les États-Unis, la population ne se sent pas moins interpel-

lée et a formé le Movimiento Boliviano de Lucha contra el TLC y el ALCA. Un certain momentum s'installe contre le libre-échange dans la région andine. Dans ce contexte, il demeure primordial pour les organisations sociales et populaires du Nord, actives dans la mobilisation contre la ZLEA et les autres accords de libre-échange, de maintenir la pression contre l'agenda d'intégration économique destructrice et de renforcer son implication afin qu'émerge une véritable intégration solidaire des Amériques. ☉

Pour en savoir plus :

Bolivie : <http://www.boliviasoberana.org/blog/Actividades>

Colombie : <http://www.recalca.org.co/index.html>

Equateur : <http://www.acjcuador.org/tlc.html>

Pérou : <http://www.perufrentealtlc.org>



Le Mouvement des sans-terre

Naissance d'un nouvel acteur social face aux politiques

" Avec la globalisation et l'ALCA (la Zone de libre-échange des Amériques, ZLEA) les propriétaires terriens et les entreprises transnationales non seulement nous privent de la terre et de l'eau, mais aussi de

La réforme agraire notre vie, comme à Pananti (1)."
 en Bolivie

- Paysans sans terre du Gran Chaco

Par
 Marie-Josée
 Béliveau

Lorsque j'ai rencontré le sociologue Hernan Avila, je lui ai demandé : *Qui sont les sans-terre en Bolivie?* Lui-même autochtone, originaire de Sucre, situé dans les hauts plateaux boliviens, Hernan travaille au CIPCA (Centre d'investigation et de promotion de la paysannerie) dans la région de l'Amazonie bolivienne. *" Tu sais, m'a-t-il répondu, je suis moi-même sans terre en Bolivie! "*

En 1996, devant l'intensité des revendications sociales et l'évidence des injustices dans le dossier agraire, le gouvernement met enfin sur pied l'Instituto nacional de reforma agraria (INRA - Institut national de réforme agraire), ayant pour mandat de redistribuer la terre de manière plus équitable.

(1)

En référence au massacre de la Matanza de Pananti survenue en novembre 2001, où sept paysans sans terre étaient assassinés par des propriétaires terriens dans la communauté de Pananti.

En raison des problèmes d'accès à la terre auxquels faisait face la population avec le latifundio (2) et la concentration terrienne, la Réforme agraire bolivienne est intervenue en 1953 en proclamant *" la tierra es de quien la trabaja ! "* (la terre appartient à celui/celle qui la travaille). Devant redistribuer la terre et ouvrir la voie de la propriété terrienne aux autochtones, cette réforme n'a jamais été appliquée et est demeurée une utopie.

Près de dix ans plus tard, force est de constater que l'INRA n'a rien changé à la situation. Au contraire, attaché au gouvernement et infiltré par les pouvoirs en place, l'Institut a favorisé les grands propriétaires terriens, permettant à ces derniers d'asseoir plus encore leurs droits de propriété sur les terres du pays. Certaines organisations, comme le CIPCA, où travaille Hernan Avila, et la Fundación Tierra dénoncent justement les conséquences de la capitalisation des terres qu'a créée l'application de la réforme. Ils questionnent les intérêts cachés de l'INRA. En effet, bien que l'Institut ait permis la dotation de territoires (Tierras comunitarias de origen) à certaines communautés autochtones, ses actions ont surtout eu pour effet de légitimer les propriétés latifundistes et de délimiter de nouvelles terres pour les marchés spéculatifs, particulièrement dans la région des basses terres du pays. En outre, ceci a eu comme conséquence d'augmenter la valeur des terres et d'en restreindre d'autant plus l'accès aux petits paysans.

(2)

Les latifundias sont de grandes exploitations agricoles détenues par des propriétaires terriens absents (qui ne résident pas sur leurs domaines). Elles sont surtout vouées aux cultures et à l'élevage extensifs.

Au cours des années quatre-vingt-dix, un vent de manifestations provenant des secteurs autochtones et paysans ébranle la Bolivie. Ce mouvement est initié dès 1990 par les autochtones des basses terres boliviennes avec la *Marcha histórica por el territorio y la dignidad* (Marche historique pour le territoire et la dignité). De nombreux secteurs sociaux rejoignent le mouvement. Tout à coup, le pays prend conscience du 80 % autochtone qui compose sa mosaïque ethnique. Ces autochtones, habitants ancestraux, réclament principalement l'accès à la terre comme moyen de subsistance.



Ceux-ci, pour qui il était déjà impossible de commercialiser leurs productions à cause de la compétition féroce avec les grands producteurs agricoles, n'ont pu obtenir des parcelles de terre plus grandes et certains ont même dû se résoudre à vendre leurs parcelles.

" Depuis 1996, avec l'INRA, la règle de redistribution est désormais : la terre appartient à qui possède de l'argent ", précise Hernan.

" Mais, tu sais comme moi, la Bolivie est un pays sous développé! C'est donc dire qu'un très faible pourcentage de la population a de l'argent. Finalement, les choses ont très peu changé... "

Une réalité méconnue au Nord, fréquente au Sud Sin tierra, ou sans-terre, l'expression subjuguée. Au Nord, les problèmes d'espace dont on parle sont plutôt ceux que connaissent les grandes villes avec leur pénurie de logements. Nous avons de la difficulté à nous représenter ces gens luttant ou se déchirant pour un bout de terre infertile et isolé. Pourtant, la réalité des sans-terre est présente dans de nombreux pays d'Amérique latine. Le combat pour la terre est aussi une réalité qui rejoint d'autres continents où, comme à certains endroits d'Afrique ou des Philippines, l'accès à la terre est la cause d'affrontements violents.

Pays pauvre (avec un IDH de 114e sur 177 pays) et majoritairement rural (60 %), la Bolivie a une part importante de sa population qui s'alimente grâce à l'agriculture de subsistance. Ici, la terre porte le nom de Pachamama (Terre mère dans les



langues autochtones andines). Mère nourricière, divinité féminine et source de vie, elle est au cœur de nombreux cultes.

Géographie des sans-terre

Suite à la chute des cours de minerai qui a entraîné la fermeture de mines, après les restructurations économiques imposées par les politiques néolibérales et dû à la rareté des terres, de nombreux habitants des hauts plateaux andins de l'ouest du pays entreprennent un mouvement de migration vers les terres basses du pays vers la fin des années 1980.

Ces autochtones, quechuas et aymaras pour la plupart, sont attirés par l'abondance en terres de l'est du pays et de meilleures conditions économiques qui leur font miroiter l'espérance de subvenir aux besoins de leur famille.

La province du Gran Chaco attire une grande part de cette migration. En effet, cette province, frontalière au sud avec l'Argentine et à l'est avec le Paraguay, est une zone de passage importante pour le commerce, particulièrement avec l'Argentine. La ville de Yacuiba, sise au sud tout juste sur la frontière, sert de transit et accueille un commerce informel florissant. Cette région fait partie des basses terres boliviennes que l'on met souvent en opposition avec la région des hauts plateaux du pays, puisque les deux sont paradoxalement différentes. En effet, contrairement aux hauts plateaux, les basses terres disposent d'un climat beaucoup plus favorable aux activités agricoles.

◆◆◆◆ suite p.6 et 7

(3) Selon l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'indicateur du développement humain (IDH) est la mesure représentant trois éléments du développement humain, soit la longévité (espérance de vie à la naissance), le savoir (alphabétisation des adultes et niveau moyen d'instruction) et le revenu.

(4) Travailleurs agricoles au service d'un propriétaire terrien.

A la suite de la création de l'INRA et en raison d'un manque d'accès aux terres, le Mouvement des sans-terre (MST) naît en 1999 dans la région de Yacuiba. C'est un précédent en Bolivie où, pourtant, les problèmes étaient criants depuis longtemps.

Le Mouvement organise ses premières prises de terres au cours de l'année 2000. La première sera Pananti, située sur une superficie laissée à l'abandon à une trentaine de kilomètres au nord de Yacuiba. Suivra Palmitos-Timboy quelques semaines plus tard. Puis viendront Chirimoyal, Los Sotos, Arenales, Nuevo Amanecer...

Rapidement, de nouveaux membres s'ajoutent. Ce sont surtout des migrants quechuas et aymaras, provenant des provinces de Chuquisaca et de Potosi, fils et filles d'agriculteurs andins installés dans la zone périurbaine de Yacuiba. Jusqu'ici forcés d'occuper des emplois informels ou de vendre leur main-d'œuvre comme peones à des propriétaires terriens, ils voient soudain miroiter la possibilité d'obtenir un lopin de terre et d'y développer des activités agricoles. De nombreux autochtones originaires de la région, en particulier des guaranis, grandissent aussi les rangs du Mouvement.

Les occupations de terres se réalisent par étape. D'abord, les dirigeants du MST déterminent les superficies à occuper en fonction de différents facteurs. Ils privilégient les terres fiscales ou celles laissées à l'abandon depuis plusieurs années.

Ensuite, les hommes s'installent et entreprennent de défricher en vue d'accueillir la communauté. Les femmes s'incorporent graduellement dans le processus. Elles sélectionnent les espaces qui accueilleront leurs habitations et préparent des mets communautaires. Toutefois, en raison des nécessités (éducation, soin de santé, etc.) et de la précarité du campement, ce n'est que plus tard que femmes et enfants s'installent définitivement.



Annick

La naissance du MST



Tant que les terres ne sont pas cultivées, les habitants manquent de plusieurs nécessités et le maïs constitue l'aliment de base de la diète familiale. Afin de répondre aux besoins de leur famille, les hommes doivent fréquemment s'absenter et travailler comme peones dans des propriétés voisines ou encore travailler dans l'aire urbaine de Yacuiba jusqu'à ce qu'ils obtiennent l'argent nécessaire à la survie de leur famille et poursuivre leur travail sur la terre.

Des droits pour tous?

À l'aube du 9 novembre 2001, sept paysans sans terre sont abattus à Pananti lors d'un violent affrontement armé organisé par un propriétaire terrien. Le soir de ce matin meurtrier, les médias de Yacuiba et la presse nationale parlent d'un affrontement entre différents groupes de paysans survenu à cause de rivalités. Toutefois, le Defensor del pueblo ouvre une enquête et découvre le pot aux roses. Il n'est nullement question d'un affrontement entre paysans : il s'agit plutôt de l'attaque d'une milice armée, menée par un latifundiste. Malgré la déclaration du Defensor del pueblo, cinq membres du MST, dont Angel Duran, le fondateur du Mouvement, passeront plusieurs mois en prison.

Ce fait démontre bien la mainmise des élites économiques locales sur les médias et sur le processus judiciaire. En Bolivie, les jeux de pouvoirs et d'influences sont monnaie courante tandis que la corruption est omniprésente. " Pour nous, la loi et les droits n'existent pas. Ils nous ont pris tels des animaux ", raconte en quechua Juana Ortega, présidente du groupe de femmes de Pananti.

Aujourd'hui, Pananti est constituée de quarante familles (170 personnes) établies sur une superficie de 80 hectares. Sur une terre laissée en friche, les habitants originaires de Chuquisaca, Cochabamba, Potosi, Tarija et du Gran Chaco ont construit leur maison de bois et de feuilles de motacu (palmier typique de la région) et ont entrepris de cultiver. Cependant, depuis l'année 2002, afin d'apaiser les propriétaires terriens de la région, les autorités de Yacuiba interdisent aux gens de Pananti de cultiver les terres.

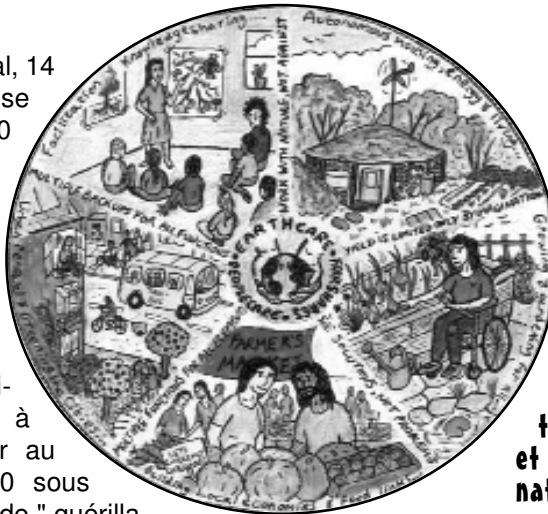


RÉFORME AGRAIRE ET URBANISME?!

Par Frezoo

Sur l'île de Montréal, 14 000 jardiniers se partagent 8 200 parcelles de jardins communautaires, ce qui en fait la plus grosse organisation au niveau communautaire de la région métropolitaine.

Le mouvement du jardinage communautaire à Montréal a vu le jour au début des années '70 sous l'impulsion de groupes de "guérilla verte", principalement composés d'immigrants italiens et portugais et d'un groupe de 200 personnes âgées du quartier Snowdon, qui ont labouré des terrains en friche sous des voies ferrées et le long de lignes hydroélectriques. Leurs efforts ont fait surgir d'un terrain vague jonché de débris 176 parcelles de jardins, donnant ainsi naissance au mouvement du jardinage communautaire.



Reprendre nos ressources naturelles dans les villes peut paraître paradoxale, mais à travers les jardins communautaires et collectifs, espace urbain et ressources naturelles se côtoient en harmonie.

Les jardins communautaires exploités individuellement mais gérés collectivement existent au Québec depuis les années 1970. Les jardins exploités collectivement n'existent pour leur part que depuis quelques années. Partout au Québec, plusieurs hectares de terres en friche situées en zone périurbaine ont servi à des projets de sécurité alimentaire, des cuisines collectives, des maisons de jeunes, des regroupements d'assistés sociaux et des groupes d'écologistes. Ces initiatives visent la création d'emplois, la production de légumes sains, la réinsertion sociale de jeunes en difficulté ainsi qu'une formation pratique en horticulture biologique.

Les jardins collectifs se développent donc autour de 3 grands thèmes: la sécurité alimentaire, le développement social et l'urbanisme durable. Les jardins communautaires offrent une alternative d'autosuffisance à l'assistance gouvernementale ou à la dépendance aux banques alimentaires en plus de créer un endroit de socialisation et de partage des connaissances du travail de la terre. Pourtant, les jardiniers urbains luttent aujourd'hui pour empêcher que leurs terrains durement acquis disparaissent au détriment des visées expansionnistes des promoteurs immobiliers. Pour contrer un développement urbain aveugle, les deux tiers des jardins communautaires de Montréal ont été zonés en parcs, une solution unique en Amérique du Nord.

◆◆◆◆ suite Mst Bolivien

Désormais, en Bolivie, ils sont des milliers de sans-terre. Depuis sa naissance dans la province du Gran Chaco en 1999, le MST n'a cessé de prendre de l'ampleur et il s'est étendu et consolidé dans toutes les régions du pays. Son nom rappelle celui du Mouvement des travailleurs sans terre du Brésil (Movimento de los Trabalhadores Rurais Sem Terra da Brazil), duquel lui provient d'ailleurs

une large part de son inspiration. Si ses revendications, ses stratégies et ses moyens de lutte sont semblables à ceux de son grand frère brésilien, en Bolivie, cependant, le Mouvement se distingue par sa composition résolument autochtone. En effet, aujourd'hui, de nombreux autochtones, habitants ancestraux des terres boliviennes, sont réduits à une expression qui subjugue les gens du Nord : **les sans-terre.** ☉

TERRES DU SUD



ARGENT DU NORD



Territoire et Autonomie

Le mouvement autonome mapuche lutte pour la reconstruction d'un peuple autochtone historiquement dépouillé, saccagé et détruit.

Par le
CAPMA

Collectif
pour
l'Autonomie
du Peuple
Mapuche

Le
CAPMA
s'est donné
comme
objectifs d'in-
former et de
sensibiliser,
pour dénon-
cer les gou-
vernements
argentin et
chilien qui
continuent à
occuper le
territoire
ancestral
mapuche, en
se basant sur
des valeurs
racistes et
colonialistes.

Pour comprendre la lutte
actuelle du peuple
mapuche, il est
nécessaire de con-
sidérer certains
éléments
importants de
son histoire.

histoire

Avant l'arrivée
des Espagnols,
les Mapuche ont dû
résister à l'expansion
de l'empire inca vers le
sud. Ensuite, est surv-
enue la guerre contre
l'Espagne qui a duré plus de trois
cents ans et au cours de laquelle la
Couronne s'est vue obligée de reconnaître
l'indépendance et l'autonomie de la nation de
Arauco, tel qu'établie au Parlement de Quilin en
1641. Ce parlement reconnaît la frontière du fleuve
Bío Bío et régularise les relations commerciales
entre la Couronne et la nation mapuche de
1641 à 1803.

Seulement sept ans après les accords du dernier
Parlement de Negrete, le Chili obtient son
indépendance et avec elle débute une autre
épisode des relations entre le peuple mapuche et
les héritiers de la Couronne. En 1818, Bernardo
O'Higgins applique la première des nombreuses
lois et politiques de colonisation sur le territoire
mapuche. La guerre brutale d'extermination
imposée dans la deuxième moitié du XIXe siècle a
culminé en 1883 avec l'anéantissement de plus de
la moitié de la population mapuche, la perte de
95% de son territoire, le vol de presque la totalité
du bétail et le ravage de la production agricole,

Aujourd'hui, la lutte
n'est pas seulement pour la
récupération de la terre volée par
les tats chilien et argentin et par les
transnationales, mais aussi pour la revendi-
cation des meilleurs éléments d'une culture qui
se perd avec le territoire : sa langue, ses valeurs,
l'organisation ancestrale, les traditions bref, l'être
mapuche. La reconstruction du peuple mapuche est
une lutte anticapitaliste qui veut créer un avenir dif-
férent de celui que l'état chilien essaye d'imposer
aux peuples originaires. C'est une lutte historique,
comme l'expliquent les prisonnier-ères : " une
lutte pour le droit d'exister dignement,
pour défendre et protéger nos
ressources naturelles, pour l'au-
tonomie, la libre détermination du
peuple mapuche et la récupéra-
tion du tissu politique,
économique et
culturel.

brûlée par l'armée
chilienne. Dans les
années postérieures,
une autre grande partie
de la population mapuche
meurt de la famine, de mal-
adies et des escarmouches avec
la police, l'armée et les colons qui sont
venus occuper leurs terres.

Il faut signaler que ce processus d'occupation du
territoire ancestral mapuche sinistrement connu
comme la " pacification de l'Araucanie " corre-
spond au positionnement du système capitaliste
au Chili, puisque la décision d'occuper le territoire
mapuche avait pour but l'accumulation de richesses
à travers l'exploitation des ressources
naturelles et de la main d'œuvre par l'oligarchie
chilienne naissante. La descendance de cette oli-
garchie s'est convertie en classe dominante en
constituant de puissants groupes économiques du
Chili, contrôlant tout le
système
politique,
économique
et social du
pays.



Il faut signaler que ce processus d'occupation du territoire ancestral mapuche sinistrement connu comme la " pacification de l'Araucanie " correspond au positionnement du système capitaliste au Chili, puisque la décision d'occuper le territoire mapuche avait pour but l'accumulation de richesses à travers l'exploitation des ressources naturelles et de la main d'œuvre par l'oligarchie chilienne naissante. La descendance de cette oligarchie s'est convertie en classe dominante en constituant de puissants groupes économiques du Chili, contrôlant tout le système politique, économique et social du pays.

Des dix millions d'hectares faisant partie du territoire mapuche indépendant, seulement 500 000 ont été attribués aux communautés mapuche depuis la guerre et ont ensuite été réduits à moins de 300 000 à la fin des années '60. Sous le bref mandat d'Allende, les communautés ont repris approximativement 500 000 hectares mais la dictature militaire, tout en faisant disparaître près de 300 dirigeants mapuche, a réduit à nouveau les terres des communautés à moins de 300 000. Ce processus de réduction de la propriété mapuche a été accompagné par la mise en vigueur de deux décrets qui ont parcellé la majorité des propriétés communautaires et encouragé la remise de titres individuels à chaque membre de la communauté. Parallèlement à l'atomisation de la propriété communautaire, s'initie l'accumulation de grandes propriétés par les entreprises forestières, qui ont bénéficié par surcroît du Décret 701 de 1974 sur le Fond à l'activité forestière dans les régions VIII et IX, soit en territoire ancestral mapuche.

Avec le retour de la démocratie au Chili, la situation ne s'est pas améliorée significativement. La lutte du peuple mapuche pour la récupération de son territoire a pris un nouveau tournant avec un décret qui a compliqué la situation déjà critique. Il s'agit d'une loi sur les entreprises forestières par laquelle l'État chilien permet aux sociétés forestières d'acheter ou simplement de voler des étendues de terre agricole, propriétés de parcelles mapuche.

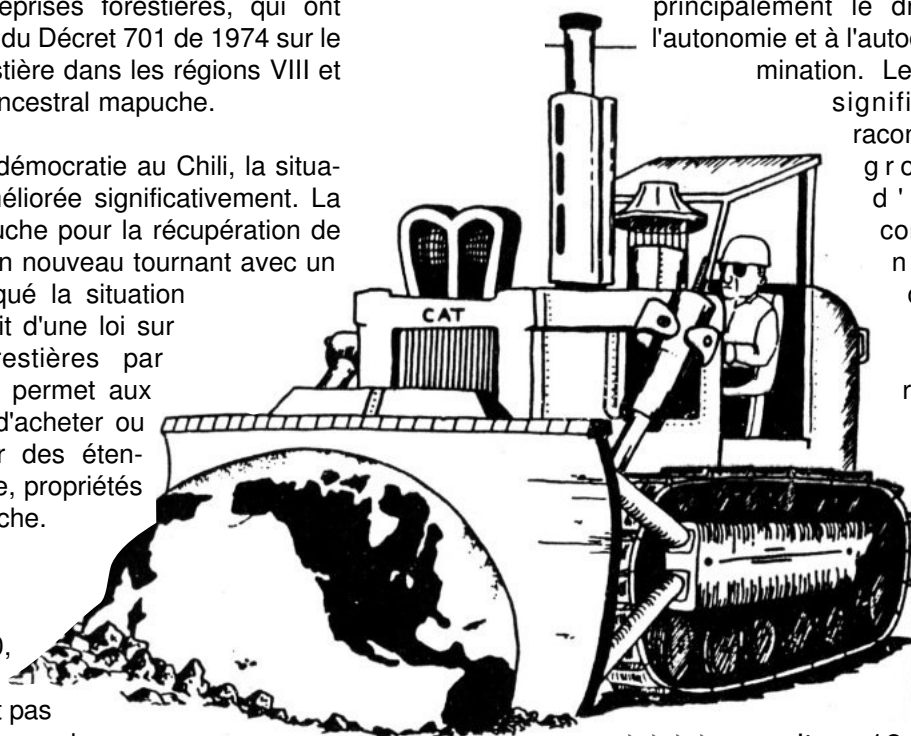
Dans les années 90, la progression forestière ne semblait pas s'arrêter. Les petites et

moyennes communautés mapuche se voient enclavées par les transnationales comme dans une sorte de prison à ciel ouvert. La plantation massive de l'eucalyptus et du pin, deux cultures grandes consommatrices d'eau, provoque l'érosion du sol et la sécheresse. Ce type de plantation entraîne la destruction du sous-bois et des plantes médicinales utilisées par les machis pour la guérison des Mapuche. Il y a aussi la contamination de l'eau par les pesticides et la pollution provenant des autoroutes utilisées pour le transport du bois d'exportation. En résumé, le droit à la vie d'un peuple est menacé par l'expansion des transnationales forestières.

RÉSISTANCE AUX PROJETS FORESTIERS

Cette exploitation et le mépris envers la culture autochtone ont revitalisé les organisations mapuche existantes et ont provoqué la naissance de d'autres qui ont initié, à partir de 1995, une série de mobilisations pour réclamer les droits historiques et dénoncer les consortiums nationaux et transnationaux qui occupent et exploitent leur territoire.

Simultanément, ce mouvement a commencé à exiger des droits politiques, principalement le droit à l'autonomie et à l'autodétermination. Le plus significatif, raconte un groupe d'une communauté de la région



▶▶▶▶ suite p.10 et 11

Le CAPMA maintient des liens avec des organisations mapuches qui travaillent en coordination pour l'autonomie du peuple mapuche.

capmamtl
@riseup.net

VOIES DE TRANSPORT

Aujourd'hui, la route de la côte qui traversera tout le Chili depuis Tírúa jusqu'à Puerto Mont, passant par trois régions du territoire mapuche, est en construction. Les autochtones s'opposent à ce projet et jusqu'à date ont réussi à modifier le trajet de la route, afin de prévenir son passage dans les communautés. Elle devrait être terminée depuis cinq ans mais pour des raisons de conflits dans la région, elle n'a pas encore été réalisée. Le but principal de cette route n'est pas le progrès, comme on le prétend, mais l'exploitation du bois, l'introduction du tourisme et le saccage des ressources naturelles : la côte est en fait une zone d'exploitation de perles. La construction de cette route causera la modification des cours d'eau, la destruction des collines, le rasage de communautés entières; bref, elle est faite pour la destruction et le pillage.

HYDRO-ÉLECTRICITÉ ET INFRASTRUCTURE PORTUAIRE

En amont du fleuve Bío Bío, situé en zone mapuche, existe un mégaprojet hydro-électrique qui comprend la construction de sept barrages. En ce moment, il y en a deux en fonction : Pangué et Ralco. Ralco, le plus grand des deux barrages, a inondé 500 hectares de terre mapuche, rasant deux communautés complètes. La construction des cinq autres affectera autant de communautés mapuche puisque les ressources hydriques se retrouvent à l'intérieur de leur territoire. Il existe aussi un projet qui prétend bâtir sept ports à l'intérieur du territoire mapuche, plus exactement sur la côte des régions VIII et IX. Il s'agit, comme dans le projet de route, de développer toutes les infrastructures nécessaires pour le pillage du bois, de la pêche et autres ressources naturelles.

MOUVEMENT

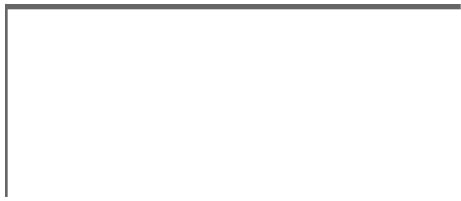
Face à cette situation surgit un mouvement mapuche au sein des communautés qui, à travers la mobilisation, cherche à freiner l'expansion des transnationales forestières, reprenant ainsi la lutte pour les revendications historiques de ce peuple, haussant les niveaux de lutte et renforçant le caractère politique et social du mouvement mapuche. La Coordinadora Arauco Malleco, considérée comme une référence au sein de la résistance mapuche, fait partie de ce mouvement. Elle maintient une position de continuité et un processus d'accumulation des forces combinées de deux grandes lignes stratégiques. D'une part, le maintien d'une détermination et d'une résistance contre le système capitaliste dans les territoires en conflit, lesquelles sont dirigées principalement contre les investissements des transnationales forestières, touristiques et énergétiques. D'autre part, le développement d'efforts de reconstruction du Peuple Nation Mapuche avec un caractère autonome, politique et territorial où la ré-articulation des communautés permet un degré plus élevé d'organisation et rend effective la ré-appropriation et l'autonomie d'espaces territoriaux plus amples. En synthèse, la Coordinadora concentre ses efforts sur la consolidation et l'autonomie politique dans les zones en conflits, en plus d'impulser un appui concret à de nouveaux processus de récupération d'espaces territoriaux dans d'autres zones mapuche occupées par le capitalisme. ☉

e), membre du Front de lutte mapuche et paysanne.
e de la terre

e enfants, ayant cinq causes judiciaires à son actif pour barri
n publique, appartenant auparavant à ses ancêtres.Elle se bat
peur.

Marcelo Tinelli a acheté 2 500 hectares à Rio Persei, qui est à
droit sans service téléphonique, sans transport, perdu dans le
afipam, [MarceloTinelli] assure la sécurité par la présence d'a-
e en marche un mégaprojet touristique dans la colline [à prox-
n Amérique latine. On a dit aux gens qu'ils pourront continuer
'est pour ça qu'il y a beaucoup de gens qui sont d'accord. Mais
tant que cet impresario érige d'immenses villas et qu'il clôture
ndant l'hiver. Donc cet endroit, qui appartenait aux populations
terre, sera perdu. Pendant ce temps, nous, les Mapuches dans
à revendiquer notre droit à des titres de propriété collectifs de

▶▶▶▶ suite page 37



Barrick Gold

ou la folie des grandeurs

Comme l'époque faste de la colonisation espagnole ou les minéraux du Nouveau monde offraient sur l'Europe, l'Amérique du Sud, qui connaît actuellement un boom considérable dans le secteur minier, revient à l'avant-scène. Mais les divers projets parsemant la région sont loin de faire l'unanimité. C'est notamment le cas du projet de Pascua Lama, une mine ciel ouvert 4500 mètres d'altitude à la frontière de l'Argentine et du

Par
David
Murray

Mené par la compagnie canadienne Barrick Gold Corporation, ce projet représente un investissement de près de 1,5 milliards de dollars. Avec des réserves d'environ 17,6 millions d'onces d'or, cela devrait permettre d'extraire quelque 750 000 onces d'or par année, et ce, pour une période minimale de 21 ans. L'opposition au projet est toutefois grandissante.

D'entrée de jeu, la feuille de route de Barrick Gold n'a rien pour rassurer. Parmi les plus importantes compagnies aurifères au monde ⁽¹⁾, elle est très active en Amérique du Nord, en Australie et en

Tanzanie essentiellement, où on l'associe avec la mort de 50 mineurs. Elle ne s'est jamais privée de museler les journalistes osant la dénoncer et ses liens avec la famille Bush sont bien connus. De 1995 à 1999, George Bush Sr. fut d'ailleurs "président honoraire" du "conseil consultatif international" de la compagnie, période durant laquelle il a avoué avoir permis l'instauration de lois favorables à la compagnie. L'entreprise compte aussi dans ses rangs d'autres "retraités" du monde politique, dont l'ex-premier ministre canadien Brian Mulroney, un des pères du libre-échange canado-américain, membre du conseil d'administration de Barrick Gold Corporation depuis 1993 et aujourd'hui directeur de son conseil international.

Au Chili, c'est l'Accord de libre-échange Chili-Canada qui a facilité l'implantation du projet Pascua Lama. Ce traité, qui fournit le cadre légal pour l'investissement étranger, vise à éliminer les obstacles légaux aux échanges commerciaux entre les deux pays. Comme le souligne l'anthropologue César Padilla de l'Observatoire latino-américain des conflits environnementaux, il en résulte une politique fiscale favorable pour la compagnie canadienne, qui est totalement exempte d'impôts, ainsi que des lois environnementales déficientes favorisant le développement de projets considérablement nuisibles aux écosystèmes.



" un glacier n'est pas seulement qu'un morceau de glace qu'on peut prendre et déplacer [...], c'est partie intégrante d'un bassin hydrique et, si vous le déplacez, vous perturbez cet écosystème ."

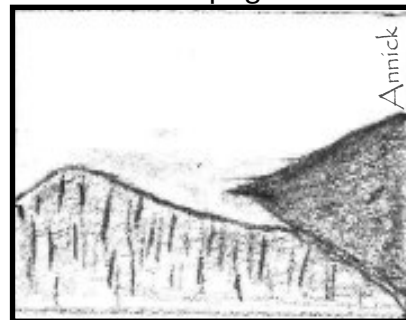
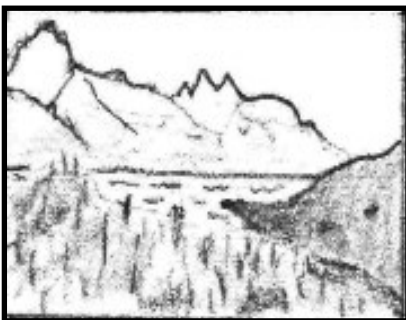
Le projet Pascua Lama soulève de nombreuses inquiétudes sur le plan environnemental puisque, pour exploiter la mine, Barrick Gold envisage de déplacer, à coups de bulldozers et d'explosions contrôlées, des parties significatives des glaciers Toro 1, Toro 2 et Esperanza, voulant les fusionner avec le glacier Guanaco, un glacier plus imposant situé à deux kilomètres du projet. Ce qu'on craint surtout, c'est que le déplacement des glaciers ait de graves répercussions sur les écosystèmes locaux. On craint notamment que cela ne tarisse les sources d'eau, alors que la région est aux prises avec des sécheresses récurrentes depuis quelques années. La compagnie se défend en soulignant que ces glaciers ne représentent que 0,5 % des réserves d'eau de la région et que leur glace restera malgré tout dans le même bassin hydrique. Cette assurance de la compagnie s'avère cependant insuffisante pour plusieurs qui ne voient pas la situation du même œil. Comme l'affirme Lucio Cuenco de l'Observatoire latino-américain des conflits environnementaux, *" un glacier n'est pas seulement qu'un morceau de glace qu'on peut prendre et déplacer [...], c'est partie intégrante d'un bassin hydrique et, si vous le déplacez, vous perturbez cet écosystème "*.

Les glaciologues de la région estiment d'ailleurs que, même si Barrick ne retire que 25 % du volume des glaciers, ceux-ci risquent fortement de disparaître à cause du déséquilibre que causerait cette intervention dans leur cycle de reconstitution. D'ailleurs, les activités d'exploration à elles seules ont déjà causé une diminution de 70 % du volume des 3 glaciers.

La méthode d'extraction privilégiée pour le projet Pascua Lama fait aussi l'objet de craintes. Il s'agit d'une méthode où *" la roche est concassée et ramassée en monticules qu'on asperge ensuite d'une solution de cyanure de sodium ayant la propriété de détacher l'or de la pierre et qui s'écoule le long des digues dans des collecteurs "*. On craint les dangers de fuites de cyanure de sodium et de contamination de l'eau et des sols, puisque, même si présent en petites quantités, ce produit chimique est extrêmement toxique. Les résidents et résidentes de la vallée Huasco ont d'ailleurs fait part au gouvernement chilien de leurs inquiétudes à ce sujet. Même si Vincent Borg, vice-président aux communications de la multinationale, affirme que la technique est sécuritaire, certaines organisations comme Mining Watch rappellent que la méthode n'est pas infaillible et que des accidents sont survenus par le passé.

Un autre projet de la géante canadienne a déjà commencé à faire des siennes, le projet Pascua Lama n'étant qu'un des 14 projets miniers financés par Barrick Gold dans la Cordillère des Andes. Le 11 octobre dernier, le projet aurifère Veladero, situé du côté de l'Argentine dans la petite ville de San Juan, est devenu le premier des 14 projets andins de Barrick Gold à avoir été inaugurés. La même méthode d'extraction d'or à base de cyanure privilégiée pour le projet Pascua Lama sera utilisée à Veladero dès novembre. Néanmoins, le processus d'exploration, entrepris il y a dix ans, a déjà provoqué une augmentation de 150 % des cas de cancer dans la localité de Jáchal dû à la contamination de l'eau avec l'arsenic provenant

➡➡➡ suite page 14 et 15



des déchets versés clandestinement dans la rivière San Juan.

Il appert également que la zone minière désignée pour le projet de Pascua Lama faisait partie d'une réserve de la biosphère reconnue officiellement par l'UNESCO. En 1994, ce statut particulier fut cependant retiré par le gouvernement de la province argentine de San Juan avant que le site ne soit remis à la compagnie canadienne Barrick Gold pour son projet d'exploitation.

Faisant fi d'une opposition citoyenne croissante et d'avis environnementaux énonçant des craintes légitimes (2), Barrick Gold entend aller de l'avant avec son projet. Ayant l'appui des gouvernements chilien et argentin, l'extraction devrait être entamée en 2009, tel que prévu. L'opposition au



projet est toutefois toujours bien vivante et, si elle ne réussit pas à freiner le projet de la multinationale, elle conscientisera du moins face aux projets futurs dans la région. Parce que malgré les promesses de retombées économiques nombreux

Voir le poème de Hector Torres *Otra herida a la salud del universo* en page 40

Conférence sur le projet Pascua Lama Montréal

Par Laura Handal Lopez

César Padilla de l'Observatoire latino-américain pour les conflits environnementaux (OLCA) du Chili, l'un des plus importants leaders de l'opposition au projet de Pascua Lama, en conférence sur le sujet le 22 octobre dernier à l'UQAM, nous a mis à jour sur les impacts sociaux et environnementaux moins connus du cas.

D'après M. Padilla, bien que la construction de la mine ne débutera qu'en 2006, le processus d'exploration à lui seul, entamé depuis dix ans, a déjà causé des impacts considérables sur la santé des habitants et sur l'environnement de la vallée Huasco. Le rejet dans les rivières avoisinantes d'immenses amas de roches et de terre, générés par la construction de routes et de tunnels depuis 1997, a eu comme résultat l'acidification de ces cours d'eau et a entraîné, chez la population locale, des maladies liées à la consommation d'eau contaminée.

M. Padilla a également rapporté que la communauté autochtone Diaguita, résidant dans le futur chantier de construction de la mine, affirme avoir perdu 390 000 hectares de terres ancestrales aux mains de la géante canadienne. Le transfert de propriété, effectué en grande partie de manière illégale, est à la source de la poursuite judiciaire entamée par la communauté contre Barrick.

En ce qui concerne la création d'emplois, ces bénéfiques, selon M. Padilla, ne sont pas aussi sensationnels que le prétendent les dirigeants de Barrick : on prévoit qu'il n'y aura que 40 emplois générés du côté chilien. D'ailleurs, les habitants de la région estiment que l'agriculture, la principale activité économique dans la vallée Huasco, a toujours été suffisamment rentable pour subvenir à leurs besoins et donc qu'ils n'auront nul besoin des emplois générés par ce projet. La construction du chantier représentera cepen-

Notes

et nombreuses sont ceux et celles qui se souviennent d'une période faste où l'extraction minière était reine sur le sous-continent, mais qui laissa d'amers souvenirs, comme cette Potosi jadis si riche qui

(1) Barrick Gold pourrait en fait devenir la plus importante mondialement si son offre non sollicitée sur la société canadienne Placer Dome est acceptée, ce qui n'était pas encore confirmé au moment d'écrire ces lignes.



"ne laissa que le vague souvenir de ses splendeurs, les ruines de ses temples et de ses palais, et huit millions de cadavres d'Indiens" .(3) ©

(2) Dans son récent rapport, la commission environnementale régionale CONEMA a d'ailleurs exprimé ses craintes par rapport au fait que la compagnie manifestait peu de considérations pour les possibilités de pollution en aval et qu'il y avait des incohérences dans les chiffres avancés par celle-ci.

(3) Eduardo Galeano. Les veines ouvertes de l'Amérique latine. Plon, Paris, 1981 [1971], p.49

dant un obstacle à la croissance de l'activité agricole dans le secteur : il sera construit en partie sur des sols cultivables, ce qui aura pour effet de diminuer l'aire totale des terres arables de la vallée autrement disponibles aux agriculteurs locaux.

Comment agir ?

Rendez-vous au site Web de OLCA pour signer une pétition en opposition à ce mégaprojet. Dites non! à la construction de la mine Pascua Lama de Barrick Gold, non! à la destruction du patrimoine social, culturel et environnemental de cette région de la Cordillère des Andes.

<http://www.olca.cl/oca/chile/pascualama.htm>

L e s

Chiliens ne restent toutefois pas les bras croisés devant cet énorme défi : à Vallenar, la ville la plus rapprochée de la vallée Huasco, deux manifestations se sont déroulées depuis mars dernier en opposition au projet, dont la plus importante en juin, où près de 3 000 personnes ont défilé dans les rues de la ville en opposition à la construction de la mine. Comme le mentionne M. Padilla, les agriculteurs de la vallée Huasco sont entêtés à faire savoir au monde entier que pour eux

" l'eau est plus précieuse que l'or."

" Le Programme de Développement Alternatif " du Plan Colombie

comment effacer les crimes des paramilitaires

En Colombie, l'exploitation des ressources naturelles passe entre autres par la mise en place de méga-projets agro-industriels et sous-tend l'extermination des populations qui s'y opposent. Il y a une claire articulation entre répression et progrès, entre contrôle social et maximisation des profits, entre persécution et impunité.

Plan Colombie et agro-industrie

Par le
Projet
Accompagnement
Solidarité
Colombie

Une version de ces méga-projets se retrouve dans le Plan Colombie, initié en 1999 par l'ancien président colombien Andres Patrana et l'ancien président états-unien Bill Clinton. Officiellement, ce plan vise le renforcement, l'entraînement et l'équipement de l'armée colombienne. Ce plan nie totalement les bases sociales, économiques et politiques du conflit colombien, et il utilise le discours de la guerre à la drogue pour justifier la militarisation croissante du pays.

Le Plan Colombie est aussi un plan de développement qui vise l'ouverture du marché en Colombie, l'expansion du commerce et la mise en place de mesures pour attirer les investissements. Le développement économique de la Colombie se conçoit via l'exploitation de ses ressources naturelles. Le plan de lutte contre la drogue contient alors une composante nommée "Plan de substitution des cultures illicites" : après avoir détruit les cultures des paysans par la fumigation, on leur propose de se réorienter vers des aliments destinés à l'exportation ⁽¹⁾. Le Plan Colombie est en fait une immense contre-réforme agraire, dans laquelle sera substituée la production paysanne par les plantations des grands propriétaires terriens et des multinationales qui bénéficieront de cette nouvelle forme

d'esclavage. Les cultures de subsistance de riz, de pommes de terre, de cannes à sucre, de fèves de maïs seront remplacées par les projets agro-industriels de palme africaine et de cacao, entraînant une perte de souveraineté alimentaire pour le pays.

Dans le cadre du Plan Colombie, on prévoit semer plus de 3 000 000 de nouveaux hectares dans tout le pays. On a investi jusqu'à aujourd'hui \$55 900 millions dans la production de palme en Colombie, dont \$23 097 millions proviennent du PDA -*Programme de Développement Alternatif* - du Conseil Présidentiel pour le Plan Colombie. Par exemple, le CAPP - *Colombian Agribusiness Partnership Program* - financé par la USAID - *l'agence de coopération internationale du gouvernement américain* - sous le discours de la lutte à la drogue et de programmes de développement qui permettront la " substitution des cultures illicites ", met de l'avant des projets d'implantation de la palme africaine et de cacao dans plusieurs régions de la Colombie. La Colombie est déjà le plus grand producteur de palme africaine en Amérique latine avec 200 000 hectares cultivées en 2004, et le quatrième producteur au monde après la Malaisie.

A partir des fruits du palmier africain, on produit l'huile de palme, la deuxième huile végétale la plus consommée dans le monde ⁽²⁾. Elle est donc principalement commercialisée dans l'industrie alimentaire, mais également dans l'industrie cosmétique et pharmaceutique. D'autre part, on considère l'huile de Palme comme " l'Or Vert ", puisque l'on a découvert que les moteurs diesel pouvaient fonctionner parfaitement avec du bio-diesel provenant de l'huile de Palme.

Parmi les plus importantes transnationales impliquées dans le secteur de la Palme dans le monde on retrouve Unilever, Procter & Gamble, Henkel, Cognis et Cargill. D'autre part, des institutions multilatérales telles que, la Banque mondiale, la BID, le FMI, le Programme des Nations Unies pour le Développement, USAID, tout comme le Plan Colombie et certains programmes de promotion de la paix de l'Union Européenne, ont une influence non négligeable sur la promotion de l'expansion du projet agro-industriel de Palme africaine en Colombie et ailleurs.

Au Choc :
vol des terres des communautés afro-descendantes

Au Chocó, province du nord de la Colombie, située à la frontière du Panamá entre les océans Atlantique et Pacifique, 4183 hectares de Palme africaine sont semés illégalement sur les Territoires Collectifs ancestraux des communautés afro-descendantes du Jiguamiando et du Curvarado. En réalité ce projet agro-industriel, implanté par l'entreprise Uraplama et 5 autres entreprises servant simplement de façade à cette dernière, prévoit semer un total de 22 000 hectares de plantations de palme, en plus de développer 4000 hectares en élevage bovin industriel. Pourtant en Colombie, la loi 70 protège les territoires des communautés noires. Cette loi, qui permet de donner des titres de propriété collective aux communautés afro-descendantes sur leurs territoires ancestral, a octroyé en 2000 un titre de propriété collective de 46 084 hectares aux communautés du Curvarado et de 54 973 hectares à celles du Jiguamiando. Selon la loi 70, ces titres sont en fait insaisissables, inaliénables et imprescriptibles pour garantir qu'ils restent toujours aux mains des communautés.

L'ensemencement de palme avance pourtant depuis 2001 et l'entreprise Urapalma produit déjà 1 000 tonnes d'huile par mois. La nouvelle agro-industrie a grossi si vite que Belén de Bajira, le village à partir duquel se déploie de projet, est passé en cinq ans de 700 à 7000 habitants. Les promoteurs de la palme disent de ce projet de



" développement " qu'il pourrait servir de projet de réinsertion pour les paramilitaires " démobilisés ".

Ce que les compagnies ne disent pas, c'est qu'en 1997 une vaste opération militaire nommée Operacion Genesis, menée conjointement par la Brigade XVII de

l'Armée Nationale et les troupes paramilitaires (AUC), a provoqué le déplacement forcé de toutes les communautés afro-descendantes, métisses et autochtones qui vivaient dans la région du Bajo Atrato, au Choco. C'est à ce moment que les 12 communautés du Jiguamiandó et les 16 communautés du Curvaradó, durent abandonner leur territoire. De 1997 à aujourd'hui, ces dernières ont été victimes de 13 déplacements forcés et de 111 assassinats et disparitions forcées, considérés comme crimes contre l'humanité selon le Droit International Humanitaire. Des villages entiers, déplacés par la violence, sont disparus sous les champs de palme.

Le 14 mai 2005, l'Incodec - l'Institut Colombien de Développement Rural (entité du Ministère de l'Agriculture), a émis un rapport suite à la réalisation d'une Commission de Vérification sur le terrain du 25 octobre au 1er novembre 2004, qui avait comme objectif de déterminer la légalité ou l'illégalité des plantations de Palme dans la région du

▶▶▶▶ suite page 18 et 19



Curvarado, que 93% des plantations de palme sont situées à l'intérieur des Territoires collectifs des communautés noires du Curvarado et du Jiguamiando, et sont donc illégales. L'Incoder a même affirmé que " dans la pratique, cette situation représente pour le Jiguamiando et le Curvarado, une contre-réforme agraire...

de l'entrée en vigueur de la Loi 70, et prévalent donc sur les Territoires collectifs des communautés. Ainsi le Ministère donne le feu vert à la contre-réforme agraire de fait qui s'était opéré à feu et à sang dans la région, en ordonnant que 10 162 hectares de terres soient soustraites de la propriété collective des communautés. L'Incoder prétend devoir encore étudier la légalité de 601

En juin 2005, la Defensoría del Pueblo (ombudsman) a résolu que:
" les cultures de palme africaine à l'intérieur des territoires collectifs du Jiguamiandó et du Curvaradó violent les droits des communautés afro-colombiennes et indigènes à la jouissance du territoire, à l'identité et l'intégrité culturelle, à apprécier un environnement sain, à la sécurité alimentaire, à la salubrité publique, à l'accès au logement, au travail, à la liberté de locomotion et de résidence, et à l'égalité. De la même façon, des droits fondamentaux sont menacés, comme le droit à la dignité, à la santé, à la liberté et à la vie, entre autres. "

Pourtant, l'État cofinance les plantations de palme par des crédits de toutes sortes provenant d'entités financières gouvernementales telles que Finagro et la Banque agraire. En juin 2005, la Defensoría del Pueblo (ombudsman) a résolu que:
" les cultures de palme africaine à l'intérieur des territoires collectifs du Jiguamiandó et du Curvaradó violent les droits des communautés afro-colombiennes et indigènes à la jouissance du territoire, à l'identité et l'intégrité culturelle, à apprécier un environnement sain, à la sécurité alimentaire, à la salubrité publique, à l'accès au logement, au travail, à la liberté de locomotion et de résidence, et à l'égalité. De la même façon, des droits fondamentaux sont menacés, comme le droit à la dignité, à la santé, à la liberté et à la vie, entre autres. "

La Defensoría exigeait " la suspension des crédits donnés par Finagro et la Banque Agraire, pour toute activité en relation avec la palme africaine et l'élevage bovin sur les territoires du Jiguamiando et du Curvarado". Tout cela n'aura pas empêché le Ministère de l'Agriculture de contredire ses propres conclusions, dévoilées par l'Incoder sept mois plus tôt. Au mois d'octobre 2005, le Ministère affirme dans un communiqué de presse, que 131 titres de propriété privée présentés par les entreprises de Palme ont été émis avant 1993, année

autres titres de propriété privée présentés par les palmiculteurs, et dit conclure l'étude en février 2006. Les compagnies palmicultrices semblent posséder plusieurs mécanismes d'appropriation des terres. Des techniques de légalisation de l'illégalité se développent. Ainsi, au Choco, les bureaux du registraire public semblent s'être transformés en instances de blanchiment de terres. Les entreprises palmicultrices affirment que toutes leurs plantations sont légales parce qu'elles ont négocié avec des individus qui détiennent des titres de propriété privée qui datent d'avant la loi 70 de 1993. Pourtant lors de la Commission de Vérification, la grande majorité des documents présentés par les compagnies de Palme n'étaient pas des titres de propriété privée antérieure à 1993, mais bien des contrats d'achats illégaux de parcelles de terre, effectués après 1993 avec des particuliers, sans consultation préalable avec les Conseils Communautaires, seules autorités légitimes des communautés noires, comme le prescrit la loi 70.



L'État colombien, en complicité avec les entreprises de Palme a comme objectif de transformer les paysans qui vivent d'agriculture de subsistance en travailleurs agricoles dans les plantations. Le Plan Colombie fait la promotion des "alliances stratégiques" dans le secteur agro-industriel, de l'exploitation forestière et de l'élevage intensif, pour la "co-gestion" des territoires entre les entreprises privées et les communautés locales. Le vrai dessein derrière ces alliances est de permettre aux compagnies de s'accaparer de terres ayant un sol extrêmement riche, de s'assurer d'un approvisionnement constant en matière première ainsi que d'une main-d'œuvre bon marché, sans relation de type employeur-employé obligeant le respect des droits des travailleurs.

➡➡➡➡ suite page 20 et 21

LE PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE – PASC –

est une organisation indépendante basée Montréal qui travaille à créer un réseau de solidarité directe avec des communautés paysannes en résistance civile. Au-delà de la diffusion d'information concernant la situation des droits de la personne et des mouvements sociaux en Colombie, le PASC propose de concrétiser la solidarité directe par l'envoi d'accompagnateurs/trices internationaux dans les villages des communautés. La présence physique internationale sur le terrain représente un appui important pour les communautés qui affirment leurs droits en tant que population civile vivant au sein d'un conflit armé et leur permet de renforcer leur lutte pour la Vie, le Territoire et l'Autodétermination face aux multinationales qui souhaitent imposer leurs mégaprojets économiques sur leur territoire ancestral. Nous concentrons pour l'instant notre travail d'accompagnement auprès des communautés noires et métisses du Jigamiando et du Cacarica en collaboration avec l'ONG colombienne Justicia y Paz.

N'hésitez pas nous contacter : info@pasc.ca

WWW.PASC.CA



Impunité et localisation des crimes paramilitaires

En Colombie, les politiques de sécurité de l'État sont dirigées contre les populations civiles, principalement lorsque celles-ci dénoncent la stratégie paramilitaire de l'État colombien et son rôle de protection des intérêts privés. Le phénomène du déplacement forcé en Colombie est une stratégie étatique qui, articulée aux intérêts étrangers, vise à opérer une contre-réforme agraire, permettant à l'agro-industrie de s'installer partout sur les meilleures terres du pays et aux entreprises minières, pétrolières et forestières d'exploiter les

Selon le Bureau du Contrôleur Général de la République et l'Université des Andes, les paramilitaires ont pu s'accaparer au cours de leur histoire de plus de 4 millions d'hectares de terres dans le pays. De plus, selon un rapport de la Procuraduría General de la Nación (instance gouvernementale), seulement durant les 4 dernières années, l'étendue des terres abandonnées par les paysans ayant été victimes de déplacement forcé et ayant été accaparées par les paramilitaires représente 1 million d'hectares.

Dans le Choco les paramilitaires, les forces armées et la police, présents dans la région protègent les intérêts des compagnies palmicultrices. Les actions paramilitaires dans la région ont précédé le processus de déforestation et l'amplification de la frontière agricole pour l'ensemencement de la palme africaine tandis que les unités de la Brigade XVII de l'Armée nationale protègent actuellement les plantations de palme. Les paramilitaires ont laissé peu de choix aux populations : "ou vous vendez ou vous mourez et l'on négociera avec la veuve". Cette forme d'intimidation vise à convaincre les familles de vendre illégalement leur parcelle, et ce à un faible prix, inférieur à celui du marché. Depuis 2003, les paramilitaires mènent des incursions dans les villages du Jiguamiando avec un nouveau discours, selon lequel ils appor-



tent progrès et travail dans la région, insistant pour que les gens des communautés aillent travailler dans les plantations de palme.

Cette année, dans le cadre de la " négociation-monologue " entre les paramilitaires et le gouvernement, le Président Uribe Velez a fait voté la loi 975 de 2005 appelée loi de " Justice et Paix ". Cette loi qu'on devrait plutôt appeler loi de " Pardon et d'oubli ", vise la " démo-

bilisation " des paramilitaires et leur "réinsertion" dans la société. Cette loi fait permettra de légaliser et d'institutionnaliser les structures du paramilitarisme et elle garantira l'impunité. Dès 2003, le journal El Tiempo informait que les zones de réception des paramilitaires démobilisés coïncidaient avec les régions où se déploient les projets destinés à la réinsertion sociale, comme le projet agro-industriel de palme africaine. Avec la loi de " Justice et Paix ", les paramilitaires pourront sans aucun doute légaliser les terres qu'ils se sont appropriés de force, au lieu de permettre que celles-ci soient rendues à leur propriétaire légitime. Pourtant, ce n'est pas le cadre légal qui manque : le Décret 2007 de 2002 oblige les bureaux de notaires et d'instruments publics à geler les transactions ayant cours sur les parcelles de terre de communautés déplacées ou en risque de déplacement forcé. Cependant dans les faits, celle-ci n'est pas appliquée. ⁽²⁾

La loi de Justice et Paix prône en réalité l'impunité et la réconciliation forcée entre les victimes et les criminels. Non seulement la loi de Justice et Paix ne prévoit aucun mécanisme sérieux qui permettra d'établir la Vérité historique sur plus de 55 000 crimes contre l'humanité ayant été perpétrés par les paramilitaires au cours de leur histoire, non seulement elle ne prévoit aucun mécanisme sérieux afin que les 4 millions d'hectares qu'ils ont volé soient retournés à leur propriétaires originaux ayant été déplacés violemment, mais en plus 11 400 paramilitaires ont déposé les armes en dehors du cadre légal de cette loi, avant l'existence formelle de celle-ci. Ces 11 400 paramilitaires se sont "démobilisés" dans le cadre du Décret 728 de 2003 sans avoir eu à rendre de déclaration devant une autorité judiciaire. Enfin, partout au pays, on voit des groupes paramilitaires supposément "démobilisés" réapparaître sous de nouveaux noms et continuer à commettre leur crimes impunément. Ailleurs, ils sont tous simplement intégrés dans des Bataillons de l'Armée et de la Police ou dans des corps de sécurité privée au service des entreprises, comme c'est le cas dans les plantations de Palme africaine au Choco.

Il y a donc une relation évidente entre violence socio-politique, violations des droits humains et intérêts territoriaux de type économique véhiculés par des projets agro-industriels de palme africaine, de cacao, de coca, d'élevage et de déforestation, tous menés dans l'illégalité. Le projet agro-industriel de palme africaine est une machine infernale de mort et de destruction qui, au nom du progrès, anéantit les communautés et leur culture en plus de menacer la biodiversité. Toutefois, ce projet de palme africaine fait face à une résistance croissante dans la région, où les populations exigent le retour sur leurs terres. Les communautés ne veulent pas du progrès offert par l'agro-industrie, ce qu'elles veulent c'est la justice, et pouvoir affirmer leur droit à la Vie, au Territoire et à l'Autodétermination.

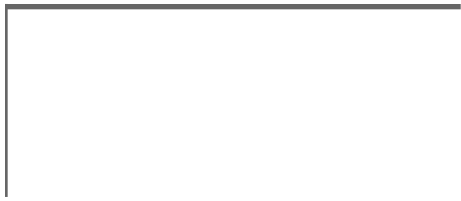
Notes

(1) La destruction des cultures illégales n'a réellement donné aucun résultat. Le Plan Colombie s'attaque en fait au secteur le plus insignifiant de la coca, celui de la production, au lieu de s'attaquer à la transformation et à l'exportation, contrôlées surtout par des groupes paramilitaires en complicité avec l'Armée, au service des grands propriétaires terriens narco-trafiquants.

(2) Le discours du développement durable mise sur des méga plantations, telles la palme, l'eucalyptus ou le pin, pour réduire l'effet de serre (au lieu de réduire les émissions de gaz à effet de serre). Au royaume de l'hypocrisie, tout se passe comme si le fait de remplacer une forêt tropicale humide vieille de milliers d'années, abritant une telle quantité d'espèces vivantes qu'il a été impossible jusqu'à ce jour d'arriver à inventorier complètement toute la richesse et la diversité de ses écosystèmes, par une monoculture de palme, n'avait en réalité rien changé à l'équilibre de la nature, sous prétexte que ces plantations absorbent du gaz carbonique et rejettent de l'oxygène dans l'atmosphère.

Depuis, 2000, les communautés du Jiguamiando sont retournées sur leur Territoire où elles ont accueillies les communautés du Curvarado qui faute de pouvoir retourner sur leur propre Territoire envahi par la Palme, se sont réfugiées dans celui du Jiguamiando. Ensemble, ces communautés se sont déclarées dans un processus conjoint de "Résistance civile pour la Vie et le Territoire". Elles sont organisées en Conseils Communautaires et pratiquent la démocratie directe au quotidien. Afin de se protéger contre la répression constante dont elles sont victimes, elles se sont regroupées dans des Zones Humanitaires. Ces dernières sont tous simplement des villages délimités par des clôtures et des bannières qui indiquent que ce sont des lieux exclusifs de population civile et que l'entrée d'aucun acteur armé n'y est permise. L'accompagnement de Justicia y Paz, l'ONG de droits humains colombienne qui travaille avec les communautés depuis plusieurs années, ainsi que la présence internationale dans les Zones Humanitaires est primordial pour la protection des communautés. L'accompagnement national et international permet aux communautés de pouvoir s'organiser et résister avec un peu plus de tranquillité et de respect. Malgré toute la répression à laquelle elles font face, malgré les récentes incursions de l'Armée dans les Zones Humanitaires et l'assassinat d'un de leur leader à Bélen de Bajira en octobre cette année, elles sont décidées à continuer de dénoncer le projet de Palme et à ne pas se laisser déplacer à nouveau. Comme des hommes et des femmes l'ont témoigné à nos accompagnateurs-trices : "*Nous n'abandonnerons plus notre Territoire pour nous retrouver comme déplacés à mendier dans les villes, nous allons rester ici et continuer à résister. S'ils veulent notre Territoire ils devront tous nous tuer ici, mais il restera toujours l'un d'entre nous pour raconter notre histoire*"





SOUVERAINETÉ

RÉSISTANCE AUTOCHTONE A L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS (L'ÉTAT COLON) CANADA

Par ...
Nid de
PouleT

Dans un univers féérique où l'entraide régirait les relations internationales, le Canada ferait figure de bienfaitrice : une championne des droits humains, multiethnique, tolérante. C'est la réalité que les " I love Canada " et "plus meilleurs pays du monde" tentent de faire avaler à la population de la planète, qui inclut aussi la population canadienne. Sauf que les déportations, les sélections d'immigrant-es systématisées et l'interventionnisme impérialiste en Haïti (trois beaux exemples), de même que le bafouage des réalités autochtones- l'ONU a sommé le Canada de modifier la situation afin de régler ses litiges avec les " natifs " -existent et pullulent même au Canada. Dans ce contexte, le petit bonbon rouge strié de blanc s'avère plutôt amer pour les critiques du système en place comme pour ses victimes. Dernièrement, plusieurs nations autochtones, existant à l'intérieur des frontières canadiennes comme des bulles, ont intensifié leur processus de résistance aux projets de développement économique. Ces projets représentent, en fait, un génocide en douceur, à travers le déplacement et la dissolution des communautés suivant la perte des territoires qui soutenaient un rythme de vie millénaire. Cette montée aux barricades est l'ultime mouvement pour retrouver une identité et conserver les vestiges de cultures millénaires.

DEH'CHO: LE NORD PÉTROLIFERE

Un exemple de cette résistance est celui de la nation Deh'cho, établie près de Fort Simpson dans les Territoires du Nord-Ouest. Conoco Philips, Exxon Mobil et Imperial Oil ont trouvé d'immenses réserves de gaz naturel dans l'Océan arctique. Ce précieux liquide serait acheminé par oléoduc (plus de 1280 km de tuyaux) jusqu'à des mines de sable en Alberta, d'où serait extrait le pétrole. L'extraction du pétrole nécessite un haut niveau de chaleur et le gaz naturel est un combustible idéal. Pourtant, il peut sembler étrange, voire incompréhensible, de brûler du gaz pour recueillir du pétrole, d'une perspective écologique ou simplement rationnelle, surtout quand on ne cesse de parler de crise énergétique. De plus, l'oléoduc passerait en plein cœur du territoire des Deh'cho, situé dans la vallée du fleuve Mackenzie. Les Deh'cho



ne sont toujours pas parvenus à une entente avec le gouvernement canadien sur leurs droits territoriaux. La nation désire la reconnaissance de leur autonomie territoriale sur une étendue de 210 000 km² (incluant les droits sur le sous-sol) ainsi que leur propre gouvernement, cour de justice et système de police, gages de protection du territoire et de la culture. Malgré l'argent proposé, les autochtones refusent de céder, conscient-es que partout ailleurs au pays les booms miniers et forestiers (avec leurs dollars faciles) ont laissé des héritage de chômage, d'alcoolisme, de toxicomanie et autres problèmes socio-économiques, sans aucun leg durable pour les résident-es. Cette prise de conscience ne se présente pas qu'au Nord : plusieurs autres nations réclament également leur juste dû pour survivre.



⌘ AUTONOMIE

PIÈCE NECESSAIRE DE LA LUTTE POUR L'AUTODÉTERMINATION

BEAUCOUP DE CONFLITS EN COLOMBIE- BRITANNIQUE



Les mises de fonds de \$300 millions dans le projet du Mackenzie représentent une somme considérable, mais la compétition est féroce en ce moment côté investissements. En effet, de nombreux mégaprojets touristiques sont en court en Colombie-Britannique. Un des exemples les plus criants de cette course au développement d'activités de plein-air est le complexe Sun Peaks (étiqueté écologique dans le milieu), situé près de Kamloops et propriété de Nippon Cable, dont le dernier projet d'agrandissement se chiffre à \$70 millions.

blâmes de la part de l'ONU en regard de la situation des droits autochtones " d'un océan à l'autre ". Diverses réclamations pour violation de droits et de territoire sont en cours à l'ONU. Le Groupe de travail sur les populations autochtones étudie présentement le cas des nations Nuxalk, St'at'imc (aussi opposées à l'expansion d'un centre de ski) et Pilalt (qui veulent protéger leur droit de pêche et leurs montagnes sacrées), en plus des Secwepemc.



SECWPEMC

Cet épanchement commercial est en développement sur Skwelkwek'welt (aussi nommé Tod Mountain), un territoire de la nation

Le Canada a reçu de nombreux blâmes de la part de l'ONU en regard de la situation des droits autochtones " d'un océan à l'autre ". Diverses réclamations pour violation de droits et de territoire sont en cours à l'ONU.

Secwepemc utilisé pour l'alimentation (notamment en fruits) et les rituels sacrés. Les communautés ont établi un centre de protection du territoire afin de surveiller les activités illégales qui y ont lieu et distribuer de l'information. Au cours des quatre dernières années, le gens de Sun Peaks ont détruit à cinq reprises ce centre et forcé l'arrestation de 54 membres de la nation Secwepemc, en plus de causer la destruction de sweat logdes sacrées, maisons longues et postes de chasse. Il s'agit d'une utilisation importante des forces répressives et judiciaires sur un territoire qui n'appartient légalement ni à ce consortium ni à la Couronne britannique, mais à une nation autochtone qui y vit depuis des temps immémoriaux.

Cette portion de terre, comme la majeure partie de la superficie de la Colombie-Britannique, n'a jamais fait l'objet d'un traité ou d'une cessation de droits de quelque forme que ce soit de la part des autochtones. Le Canada a reçu de nombreux

TAHLTAN

La nation tahlтан, située à 1000 km au nord-ouest de Vancouver, présente également un exemple de conflit non

résolu. Ce peuple s'oppose à divers projets miniers, pétroliers et hydroélectriques sur ses terres. En novembre 2004, le conseil de bande de Telegraph Creek, une des deux villes tahlтан ayant un conseil élu, a signé un accord controversé avec le gouvernement accordant au conseil plus de \$250 000 en échange de la facilitation de certains projets de développement économique : un plan pétrolier de Shell Canada (le mont Klappan), une mine d'or et de cuivre (à Galore Creek par NovaGold Ressources), une mine d'or et d'argent (à Red Chris par BcMetals), une mine de charbon à ciel ouvert (aussi au mont Kalppan, par Fortune Minerals - projet qui a été bloqué par de nombreuses barricades), ainsi que le barrage électrique de Forest Ken par Coast Mountain Power. Tout cela s'est concrétisé sans le consentement de la population, malgré le fait que les modes de décision traditionnels (presque toujours bafoués par Ottawa et ses provinces) doivent s'effectuer par consensus général, lorsque le territoire est

▶▶▶▶ suite page 24 et 25



concerné. " *Notre terre est notre garde-manger* ", a dit James Dennis, un Ancien, à des représentants de Shell " *et lorsque vous apportez votre poison sur notre territoire, vous empoisonnez notre nourriture.*"

HAIDA

Ce ne sont pas les seules revendications autochtones à l'intérieur des frontières de la Colombie-Britannique. En effet, les Haida de l'île Charlotte affrontent la forestière Weyerhaeuser à propos des droits de coupe sur leur terre. Avec l'aide des résident-es non natifs/natives, les Haida ont élevé des barricades terrestres et marines au début de 2005 pour empêcher la circulation des billots usurpés sur l'île. Weyerhaeuser tentait alors de vendre sa licence de coupe à Brascan " *tout en emportant avec eux le plus grand nombre d'arbres possible sur le chemin de la sortie* ", d'après les pro-

pos de Guujaaw, chef du Conseil des Haida. Les résident-es de l'île accusent aussi Weyerhaeuser de ne pas avoir respecté les demandes exprimées par la population, soit la réduction de la coupe, la protection de certains thuyas (cèdres) utilisés pour la fabrication de canoës et de poutres de totems, ainsi que l'embauche prioritaire de gens de l'île pour les emplois créés. L'union d'autochtones et de résident-es canadien-nes n'a pas fait broncher la compagnie, qui reste en retrait de cette bataille entre le gouvernement provincial et la nation Haida.

Les Tsawateineuk ont aussi érigé des barricades pour bloquer une forestière. Les Tsay Keh Dena, les Wet'su'we'ten et les Heiltsuk sont également en processus de résistance. Pourtant, ce ne sont que quelques-uns des 34 cas en cours contre le gouvernement de la Colombie-Britannique en ce qui concerne les droits autochtones.



LES NATIONS CRI CRIENT : " DEHORS! "

Divers nations cri se lèvent de partout pour affirmer leur souveraineté territoriale face aux intérêts des grandes entreprises. Près de Peace River, en Alberta, vit une communauté d'environ 500 personnes dont le territoire s'est un jour avéré être une importante source d'huile lourde et d'autres combustibles fossiles. Comme suite à cette découverte, les entreprises ont pu rapidement acheter des droits d'exploitation sur ces terres traditionnelles non cédées. Les gouvernements fédéral et provincial ont tenté de diverses manières de faire disparaître l'opposition autochtone, allant de la répression par la GRC à la disparition de rapports d'étude, afin de permettre la construction de plus de 512 puits. Le Comité sur les droits de l'homme de l'ONU a émis le 1er novembre un communiqué blâmant le Canada sur sa conduite dans les négociations avec la nation Lubicon. Le rapport affirme que la situation est dans une impasse, reprochant au Canada de ne pas fournir d'efforts suffisants pour arriver à une entente. Pendant ce temps, la foresterie et l'extraction de combustibles fossiles à grande échelle continuent sur le territoire. De plus, en 1990, le Comité avait accusé le Canada de violer les droits territoriaux des Lubicon.



Au Manitoba, la communauté Ojibway de Asatiwisipe Aki (Rivière Poplar) fait face à des projets de développement forestier et hydroélectrique sur leur terre. Les Ancien-nes se battent pour leur territoire, sans lequel leur peuple et sa culture sont voués à disparaître. En Ontario et au Québec s'élèvent aussi des voix cri qui refusent le contrôle industriel de leurs ressources naturelles, que ce soit les forestières ou Hydro-Québec qui inondent les terres pour construire d'autres barrages.

Dans le nord-ouest de l'Ontario, la nation Anishinabe de Grassy Narrows (près de Kenora) affronte aussi la géante Weyerhaeuser (propriétaire d'un moulin à Kenora) et Abitibi-Consolidated (qui détient des droits de coupe et plusieurs moulins) dans une bataille pour le contrôle des ressources territoriales. Les Anishinabe ont érigé les barricades pendant une période record au Canada, montées le 3 décembre 2002 par des membres de la communauté inspirés-es par les jeunes. Les jeunes avaient précédemment fait plusieurs démarches auprès du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario afin de faire entendre leurs droits à propos des coupes à blanc ayant lieu sur les terres de la communauté, dont près de 50 % du territoire traditionnel a été rasé et plusieurs centaines d'arbres laissés à pourrir. La reforestation

est faite avec des herbicides chimiques et en monoculture d'essences papetières, détruisant l'écosystème et le style de vie des Anishinabe depuis les années 50. De plus, la contamination dans les années '70 du territoire par le mercure inquiète les gens, qui voient aujourd'hui leurs aînés dépérir, intoxiqués suite au déversement du métal. De plus, la contamination dans les années '70 du territoire par le mercure inquiète les gens, qui voient aujourd'hui leurs aînés dépérir, intoxiqués suite au déversement du métal toxique des moulins de Kenora dans la rivière qui passe sur leur terre. Le succès des barricades laisse de l'espoir à plusieurs groupes autochtones qui osent aujourd'hui considérer la possibilité de réclamer ce qui leur est dû.



OKA : HISTOIRE ANCIENNE?



Au Québec, la situation bien connue de Kanehsatake, près de Oka, est un exemple de refus de la colonisation canadienne. La lutte pour l'autodétermination y continue, malgré l'image projetée dans les médias d'un conflit entre criminels et forces de l'ordre, malgré un procès pour "séquestration" (lors des événements de janvier 2004) et, surtout, malgré la loi S-24. Cette loi a été négociée secrètement entre James Gabriel (ex-Grand chef de Kanehsatake) et les gouvernements fédéral et provincial, puis ratifiée par un référendum avec d'énormes lacunes en information pour la population. La loi transfère les territoires acquis en 1990, à la suite de la " crise d'Oka ", à une compagnie privée, Kanehsatake Orihwáshon, propriété de Mohawks. Bien que les élus présentent ceci comme une avancée pour la souveraineté Mohawk, la loi transforme en fait ces terres en propriété foncière, les cédant de facto à la Couronne (via le gouvernement fédéral) et les rendant éligibles à la vente, faisant ainsi perdre à tous les autochtones y vivant leur titre d'Indien rattaché à la terre. Également, il est convenu que les règlements régissant ces territoires soient harmonisés avec ceux de Oka. Autonomie? Il s'agit plutôt de la municipalisation de territoires autochtones, nouvelle stratégie coloniale canadienne. Suivant l'échec des plans militaires,- en 1994, une invasion des territoires mohawk par 6000 soldats était prévue par le gouvernement fédéral pour mettre fin au crime des Amérindiens : le commerce sans taxe -les autorités canadiennes doivent trouver une autre manière de mettre la main sur ces terres riches en ressources naturelles et défendues par leur habitant-es, ayant des droits datant de traités avec la Couronne bri-

tannique. Le Canada tente donc d'offrir de l'aide financière (comme dans le cas de l'eau de Kashechewan sur les rives ouest de la Baie James) contre la municipalisation du territoire, ce qui ouvrirait la porte à tout type de développement.

Partout au Canada, les autochtones se mobilisent de plus en plus contre des projets de développement qui ne prennent pas en compte leurs besoins, leur culture et leurs droits sur leur territoire. Ils-elles se battent en fait contre le processus colonial, débuté il y a 500 ans et toujours en cours, ici même au Canada, comme ailleurs. Les gouvernements veulent acquérir leurs terres et les industries y extraire des profits, on veut les "normaliser" et les intégrer à la société d'aujourd'hui. On les traite comme des parias sur leur territoires ancestraux. En effet, l'image que projettent les médias des autochtones, comme étant des peuples criminels, paresseux et dépendants du gouvernement pour vivre, maintient les Canadien-nes dans l'ignorance et l'indifférence, voire l'intolérance. Par exemple, plusieurs citoyen-nes ne veulent plus "payer pour faire vivre ces gens, qui en fait font tout pour se faire vivre". Pourtant, les dépenses du gouvernement canadien envers les autochtones s'élèvent à \$12 milliards, soit un maigre \$12 000 par Indiennes, montant qui est le même que celui dépensé pour les résident-es canadiennes. De plus, 12 000 \$ représente beaucoup moins que ce que les traités de partage (tel le traité 6 de 1876 entre les Cries et la Couronne) ou de cessation du territoire prévoyaient comme revenu garanti pour chaque autochtone en échange des terres. Maigre somme aussi lorsque l'on prend en compte les déplacements forcés, la perte du mode de vie traditionnel et les problèmes de consommation, tous des héritages du contact avec les descendant-es européen-nes. On nie leur réalité et leur histoire, puis on les passe en revue pour les juger. Comment peut-on honnêtement critiquer des gens à qui on a volé terres, culture et mode de vie, et à qui on a menti en ne respectant ni promesses, ni traités? On parle fréquemment d'éducation et de "mise à jour" pour les Amérindiens. Il faudrait tout d'abord que le Canada regarde sa propre histoire en face et change de route, enfin. ☺





VOIX DES POUR UN CONTROLE COLLECTIF

Par
Maude
Chalvin

La Pachamama

Il n'est point besoin de remonter l'horloge jusqu'aux temps immémoriaux où les communautés humaines vouaient un culte à la Grande Déesse "Ishtar" (1), (dont témoignent les Vénus (2) retrouvées par les archéologues) pour dénicher des conceptions de la Terre intimement liées à la féminité ou, plutôt, à la maternité. (Car, ne vous en déplaise, je revendique le droit d'être femme sans enfanter.) De nos jours, le concept de "Terre Mère" est connu de plusieurs et est particulièrement répandu dans les cultures autochtones qui vénèrent la PachaMama (3) tels les descendants Incas peuplant les Andes. La Terre, tout comme la Mère, non seulement donne la vie, mais la nourrit. Cette métaphore véhicule une conception écologique du monde auquel nous appartenons car la personnification de la Terre implique l'interconnexion de toutes les choses vivantes, s'opposant ainsi à une science mécanique qui " divise pour utiliser ".

Si cette image charme par l'imaginaire poétique qu'elle libère et par son potentiel de sensibilisation écologique, elle pose toutefois le piège de la naturalisation de La Femme. Cette essentialisation de La Femme, sa réduction à un principe naturel, s'impose également, avec violence, dans l'histoire de la pensée occidentale.

Pour le démontrer, un détour vers les premiers balbutiements de la Science occidentale s'impose.

À une époque où l'Église étend son monopole sur la connaissance, l'Europe connaît l'un des plus grands génocides : la chasse aux sorcières. Entre le 14e et le 17e siècle, plus d'un million de femmes brûleront sur le bûcher, accusées de sorcellerie. Bien sûr, plusieurs ne pratiquaient aucune " sorcellerie " mais nombreuses étaient celles qui endossaient le rôle de guérisseuse ou de sage-femme, à la fois psychologue et conseillère du

(1) Asharte à Canan, Attar en Mésopotamie, Athtar en Arabie, Astarté en Grèce ou encore Isis chez les Égyptiens, etc. elle est la personnification de cette force de la nature qui se manifeste en donnant ou en retirant la vie. Elle est mère de toute chose, l'Artémis aux seins nombreux. Elle est la déesse de la fertilité qui confère aux végétaux et aux animaux, humains compris, le pouvoir de se reproduire et de se multiplier. Par association d'idées, elle devient la déesse de l'amour charnel et la patronne des prostituées. Elle est " l'Ouvreuse des Entrailles ", le grand refuge des mères dans les douleurs de l'enfantement. Toute vie émane d'elle : les plantes, les animaux, les êtres humains sont ses enfants.
Esther Harding. " Ishtar, Isis et Osiris ", dans Les mystères de la femmes, (1976), p.170.

(2) Les Vénus sont ces petites statuettes symbolisant la fécondité (ventre et seins prédominants) dont les plus anciennes remontent à 300 000 ans.

(3) En Quechua, Pacha signifie à la fois " Terre " et " Temps " et Mama , " mère ". Au contraire de la pensée occidentale qui considère deux dimensions, espace et temps, la cosmologie quechua unit les deux dans le principe même de Vie.

FEMMES DU SUD

DES MOYENS DE SUBSISTANCE



Crausamin La Maternidad

peuple pauvre. Utilisant le savoir ancestral, transmis de mère en fille, elles concoctaient des remèdes à base de plantes et apprenaient, bien avant les météorologues, à lire les signes de la Nature.

est intéressant de remarquer que cette Raison (dite objective et universelle) est refusée aux peuples colonisés, aux esclaves et aux femmes, lesquels relèvent de l'état sauvage. Grâce à cette Raison, l'homme blanc s'élèvera au rang de la Culture alors que les colonisés, les esclaves et les femmes, ces êtres émotifs, seront relégués à l'état de nature.

Outre la nécessité pour l'Église de contrôler le développement de la science dans les limites de la religion dominante et celle d'éliminer les sources de pouvoir et d'autonomie des femmes pauvres, ce massacre des guérisseuses est en plus alimenté par une méfiance envers la Nature.

En effet, c'est en complète contradiction avec les savoirs ancestraux tirés des enseignements de l'environnement, que la Science moderne se construit, en opposition à l'idée de Nature.

L'application de la science (la technologie) a pour objectif de contrôler la nature, de domestiquer l'état sauvage par l'avancement de la Civilisation. L'Église développe à cette époque une conception chaotique de la Nature où celle-ci représente l'indiscipline et où l'état sauvage est synonyme de péché.

Cette même dichotomie (Science versus Nature) s'alliera à l'esprit de la colonisation (Civilisés versus Sauvages). Nous approchons alors du Siècle des Lumières où la Science s'unit à la Raison. Il

Raison / Émotion
Culture / Nature
Civilisation / État sauvage
Europe / monde colonisé
Homme / Femme

Cette référence à l'histoire des constructions imaginaires unissant Femme et Nature me semblait incontournable pour rappeler d'entrée de jeu que cette naturalisation de La Femme est un pilier de la culture patriarcale. Une fois écartées les tentations d'essentialisme, nous pouvons attaquer notre réflexion

sur le rôle des femmes dans la gestion des ressources naturelles en adoptant cette fois une approche matérialiste qui fonde son raisonnement sur l'expérience pratique des femmes.



▶▶▶▶ suite p.28 et 29

Déclaration des Femmes diverses pour la diversité

Extrait choisis

Réseau international de femmes créé lors de la Journée des femmes sur la nourriture organisée le 15 novembre 1996 pendant le Sommet mondial sur la nourriture de la FAO à Rome. A la quatrième conférence de l'ONU sur la biodiversité, (Bratislava, 1998), le manifeste de ce réseau a été lu aux délégués des gouvernements.

Nous sommes des femmes de diverses régions et de divers mouvements engagées pour la continuation de la vie riche et abondante sur Terre. (...) Nous croyons qu'il y a et qu'il doit y avoir des limites à l'utilisation et à l'appropriation humaine de la Terre et de ses êtres vivants. (...) Nous n'acceptons pas la méfiance, la cupidité, la violence et la peur en tant que mode de relation nous unissant les un-es envers les autres. Nous rejetons ce type de rapports, [qui] prennent la forme d'alliances structurelles entre entreprises transnationales et gouvernements nationaux qui organisent le commerce des armes, risquent la guerre, et négocient des traités de libre-échange qui charcutent les protections sociales et environnementales acquises de haute lutte, qui approprient et monopolisent la diversité vivante de notre planète, et menacent nos démocraties, nos terres, nos moyens d'existence, nos cultures et nos communautés

(...)

Nous cherchons un monde en bonne santé où la nourriture est abordable pour tous. Nous rejetons le brevetage de la vie sous toutes ses formes et nous condamnons les technologies et produits qui menacent la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être de tout être vivant.

(...)

Nous insistons pour que la souveraineté des communautés en ce qui concerne leurs connaissances et leurs ressources aient préséance sur la liberté d'étrangers d'accéder et de s'approprier cette connaissance et ces ressources. Nous revendiquons le droit pour nous et nos communautés de prendre les décisions qui affectent nos vies, nos moyens d'existence, nos terres et la communauté d'espèces avec laquelle nous partageons notre espace.

Pourquoi adopter le point des vue des femmes rurales du Sud ?

Le premier argument relève de l'épistémologie féministe post-colonialiste qui préconise la déconstruction du discours dominant par l'adoption du point de vue du groupe social le plus marginalisé. L'Objectivité, affirment ces féministes, n'est rien d'autre que la subjectivité du mâle hétérosexuel blanc et occidental, institutionnalisé et imposé, avec violence, dans une fictive dimension universelle. Pour déconstruire cette " Raison ", cette " Science " élevée au rang de vérité mondiale, nous devons nous positionner au côté des femmes du Sud, celles vivant en périphérie de l'é-

conomie-monde, et plus précisément, aux côtés de celles qui, dans le cadre national, sont victimes de discrimination sur la base de leur classe sociale et de leur identité racialisée ou ethnicisée. Opposer une subjectivité à son antinomie, voilà pour ce qui est de la méthode post-positiviste.

Revenons au sujet qui nous intéresse : la crise écologique et la destruction des volontés d'autodétermination des communautés dont l'unique crime est de résider sur des territoires riches en possibilités de profits. J'affirme ici que

les femmes rurales, particulièrement celles du Sud, sont sur la ligne de front non seulement de l'écocide mais également de la colonisation actuelle.

La division sociosexuée du travail délègue aux femmes le rôle de productrice invisible (et de reproductrice), de pourvoyeuse et de gestionnaire des moyens de subsistance. Productrices invisibles parce qu'elles constituent la majorité de la main-d'œuvre dans les cultures vivrières lesquelles sont orientées vers la consommation domestique et dont la production est invisible puisque non rémunérée et non comptabilisée dans le PIB ou tout autre indicateur de richesse nationale. Selon les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les femmes représentent près de 80% des ouvriers dans les cultures de riz, de blé et de maïs (lesquelles cultures constituent 90% de l'alimentation des ruraux pauvres). Bien que les réalités diffèrent selon les contextes géographiques et culturels, une constante demeure : alors que, de manière générale, l'homme rural travaille dans les cultures commerciales (en échange d'un salaire), la femme s'occupe pour sa part (gratuitement) des cultures de subsistance et produit l'essentiel de ce qui est consommé par le ménage.

Rôle de productrice également parce que les femmes donnent la vie, souvent en risquant la leur, et reproductif parce qu'elles donnent à cette vie le nécessaire pour se perpétuer (ce sont elles qui, par exemple, prennent soin des enfants, des malades et des personnes âgées). Ce sont donc également des " pourvoyeuses ". Selon le continent, étudié, les femmes sont responsables d'entre 70% et 90% des travaux de collecte d'eau et de bois pour les besoins domestiques, sans compter la cueillette de plantes (médicinales ou autres).

Arrêtons-nous ici pour placer ces pourvoyeuses au sein de la crise écologique. Si, suite aux monocultures intensives ou à la déforestation, un processus de désertification s'intensifie dans la région, les femmes qui partent à la quête de bois réaliseront que leur temps de marche quotidienne augmente, puisque les ressources en bois se raréfient ou encore puisque que telle plante médicinale poussant en terre humide est introuvable à son emplacement traditionnel. De la même façon, si une usine s'est installée au pied d'un point d'eau alimentant les communautés avoisinantes, les femmes seront les premières à constater que les enfants et les personnes âgées tombent malades à cause de la contamination de l'eau. Dans ces deux exemples, les femmes subissent de plein fouet la destruction écologique car leur temps de travail quotidien augmente (marche plus longue ou temps consacré au soin des malades).

◆◆◆◆ suite p.30-31



Pas de subsistance sans résistance!
Pas de résistance sans subsistance!

La production de subsistance inclut tout travail qui est dépensé pour la création, la récréation et la maintenance de la vie immédiate et qui n'a pas d'autre objectif. C'est pourquoi la production de subsistance est en contraste avec la production de marchandises et de plus value. Pour la production de subsistance l'aspiration est la " vie ", pour la production de marchandises c'est l'" argent " qui produit toujours plus d'argent... Pour ce genre de production la vie est pour ainsi dire un effet secondaire de pure coïncidence. Il est typique du système industriel capitaliste de nommer " ressource naturelle ", toute ce qu'il veut exploiter gratuitement. En font partie, le travail ménager des femmes de même que le travail des paysans du Tiers-monde mais aussi la productivité de toute la nature.

(Maria Mies 1983)

S'il existait un bouton d'alarme pour avertir la population de la Terre de la destruction imminente de son habitat, c'est aux femmes rurales du Sud qu'il faudrait le confier.

Pourvoyeuses et productrices, les femmes sont également gestionnaires du bien-être. Une fois l'eau puisée, les plantes cueillies et les céréales récoltées, il faut transformer ces ressources pour les rendre aptes à la consommation humaine et les conserver jusqu'à la prochaine saison. Ce sont les femmes qui cuisinent les aliments et qui conservent non seulement les denrées alimentaires (selon les techniques traditionnelles) mais également les semences. Premières manipulatrices génétiques, les femmes sont gestionnaires de la vie. D'une saison à l'autre, depuis des millénaires, elles testent, trient et conservent les meilleures semences. Bref, les femmes sont les gardiennes des moyens de subsistance.

Or, pour le problème qui nous intéresse, à savoir la destruction des possibilités d'autodétermination par l'exploitation des ressources naturelles au profit du Centre de la société mondiale, cette remarque est de toute première importance. L'autodétermination implique, et cela avant même



toute construction identitaire collective, le contrôle des moyens de subsistance, lesquels sont soit saccagés, soit privatisés par la main mise des firmes transnationales sur les ressources naturelles et génétiques des communautés locales.

Premières victimes de cette perte de contrôle sur les moyens de subsistance, les femmes sont également les premières défendresses de l'autonomie des collectivités. Et ce combat, elles le mènent généralement selon les valeurs qu'elles ont développées au sein de leur pratique de gestionnaires du bien-être.

Si la pensée dominante, dérivée du libéralisme économique des Lumières clame l'inévitable égoïsme du sujet humain (lequel acteur dit rationnel calcule ses coûts et bénéfices en vue d'augmenter son profit personnel), l'expérience pratique des femmes délégitime cette conception de l'être humain. Dans plusieurs régions, les femmes mangent après les autres membres de la famille et gardent les aliments les plus riches pour les enfants, se contentant trop souvent de restes de table. Actrices égoïstes? Du point de vue des femmes veillant au bien-être d'une famille, la compétition entre acteurs égoïstes est une fiction. Dans leur pratique, les femmes réalisent l'importance de la coopération. Ce n'est pas surprenant si, même au Québec, les femmes représentent la majorité des travailleuses et "bénévoles" des groupes des groupes communautaires et autres associations poursuivant des intérêts collectifs. Ces femmes ne placent pas l'intérêt collectif au-dessus de l'intérêt individuel; elles font table rase de ce faux antagonisme en nous rappelant que l'intérêt de chaque membre d'une collectivité est indissociable du bien commun. Pour atteindre leurs objectifs fondés sur les intérêts collectifs, ces femmes élaborent un processus d'organisation qui s'inscrit en faux des pratiques autoritaires. Contentons-nous de rappeler que la construction de la virilité est intimement liée à l'autoritarisme (duquel découlent multiples hiérarchies sociales) et que pour se libérer de l'emprise du Père-Rambo, les femmes se réunissent d'égaux à égales pour proposer de nouveaux rapports sociaux.



Déclaration de la Red Lac Réseau des femmes rurales d'Amérique latine et des Caraïbes

Extrait choisis

Cette déclaration est issue de la Deuxième Rencontre de la Red Lac tenue à Tlaxcala au Mexique du 25 au 30 septembre 2005, laquelle a réuni plus de cent organisations rurales de 22 pays du continent.

Nous, les participantes à la Seconde Rencontre des Femmes rurales d'Amérique latine et des Caraïbes, sommes des femmes paysannes, autochtones, noires, métisses, blanches qui parlons différentes langues et vivons dans les régions rurales grâce à l'agriculture. Nous produisons pour l'autoconsommation et nous contribuons à la sécurité alimentaire de notre continent.

Nous semons du maïs, des frijoles, du trigo, de la canne à sucre, du yuca, de la papa, des oignons, des tomates, de la coca, du cacao, des oranges, des platanes, etc. Certaines d'entre nous possèdent un petit jardin maraîcher, d'autres quelques animaux, d'autres pêchent ou ramènent un revenu à la maison grâce à la vente d'artisanat. Nous nous occupons de notre famille en utilisant ce que nous offre la nature et en appliquant nos connaissances ancestrales.

Nous avons plusieurs problèmes comme : la pauvreté, la marginalisation, l'exclusion, notre invisibilité aux yeux de nos gouvernements et de la société, le racisme et la discrimination en tant que femmes rurales. Le manque de services de base qui provoque plusieurs maladies et un haut taux de mortalité, les avortements dans de mauvaises conditions, les grossesses trop jeunes etc. (...) Les noires et les autochtones, nous sommes les plus discriminées, maltraitées, violentées et exploitées.

Nos pays subissent les effets de la globalisation qui s'exprime à travers les politiques néolibérales qui ont endetté nos pays, privatisé nos ressources naturelles et les services publics. La transnationalisation de la terre et sa non reconnaissance en tant que bien social, porte atteinte non seulement à l'environnement et à la survie des petits producteurs de la campagne, mais détruit en plus la diversité productive ancestrales de nos pays.

Pour assurer le contrôle des moyens de subsistance en tant que conditions fondamentales de la quête d'autonomie alimentant les revendications d'autodétermination, les femmes du Sud organisent la résistance à cette nouvelle phase de la colonisation et, ce faisant, mettent de l'avant des valeurs contre-hégémoniques, accouchant ainsi d'un nouvel être au monde.
coutons-les. ©

Amazonie Équatorienne – Conflits socio-écologiques du l'exploitation des ressources naturelles en terri-

Par
Anaïs
Huerta

Bien des choses ont dû changer depuis mon séjour en Équateur de 2001 à 2002 ; d'autres soulèvements sont survenus et la dollarisation appauvrit la classe moyenne et paupérise les exclus de toujours : les autochtones. Mais la mobilisation ne cesse de croître, spécialement en Amazonie.

Face à l'inégalité du rapport de force entre les multinationales et les peuples autochtones, quels peuvent être leurs moyens de pression ?

Face à l'intensification de l'exploitation pétrolière dans les années 80 et 90, les conflits socio-écologiques se sont succédés dans la forêt tropicale équatorienne. Contamination, déforestation, militarisation des frontières avec le Pérou et la Colombie, déplacements de populations, recrudescence de maladies telles que le cancer : voici quelques-unes des conséquences de l'exploitation du pétrole dans cette région, ressource dont le pays, pris en tenaille par sa colossale dette extérieure, est fortement dépendant. Si au cours des dernières décennies des territoires autochtones ont été reconnus, le sous-sol reste la propriété de l'État et c'est là où le bas blesse. Les autochtones demandent non seulement à être consultés, comme le prescrit la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT), mais aussi de prendre part à de si juteux bénéfices.

Face au manque de volonté de l'État, plus qu'à son incapacité de réguler ces conflits, alors même qu'existe un cadre légal international (Convention 169) et national (la constitution de 1998 qui consacre des droits collectifs), la région est le théâtre d'une polarisation croissante entre les différents acteurs présents sur le terrain. En effet, les négociations sont prises en main soit par les pétroliers ou par des organisations non gouvernementales ou internationales qui ne peuvent pourtant prétendre à une quelconque légitimité démocratique.

Étant donné la diversité des nationalités autochtones présentes sur le territoire amazonien, leur mobilisation est divisée malgré la création d'organisations régionales, telles que la Confédération des nationalités autochtones de l'Amazonie équatorienne (CONFENIAE) ou la Coordination des organisations autochtones du bassin amazonien (COICA), qui regroupe les organisations autochtones des neuf pays de la région. Certaines organisations négocient, d'autres s'opposent, quelquefois violemment, à l'entrée des pétroliers sur leur territoire. La dispersion des actions des autochtones est encouragée par les pétroliers, qui tentent de négocier seul à seul avec les communautés, alors qu'une position commune et encadrée par l'État pourrait déboucher sur une gestion de conflits cohérente et durable. C'est ce que demande le président de la CONFENIAE, Luis Vargas Canelos, qui s'indigne contre la tentative de corruption des dirigeants autochtones par les entreprises et par le gouvernement. Si l'État démissionne de ses responsabilités et renonce à régler les conflits, ceux-ci risquent de se multiplier et de devenir de plus en plus violents, comme dans la région de Lago Agrio, où le Plan Colombie vient accentuer le désordre ambiant.

►►►►

Les femmes Sarayacu d'Équateur : protagonistes de la résistance à l'exploitation pétrolière

Les activités pétrolières ont détruit des millions d'hectares de terres fertiles à travers le monde. Seulement en Équateur, ce sont cinq millions d'hectares qui ont été saccagés, parmi lesquels des zones protégées et des territoires autochtones. Si plusieurs communautés autochtones ont fini par signer des ententes avec les compagnies pétrolières étrangères pour l'exploitation de leur territoire, d'autres continuent à résister.

Le peuple de Sarayacu en est un exemple. Depuis huit ans, les communautés s'opposent au projet de la compagnie états-unienne Burlington. En 2004, les hommes des communautés, rassemblés en conseil, étaient prêts à abandonner la lutte pour signer une entente avec la firme pétrolière. Les femmes des communautés de Sarayacu se sont alors rassemblées et ont commencé à s'organiser entre elles. Elles ont tenu tête aux hommes en leur déclarant : " *Si vous laissez entrer les entreprises sur nos terres, vous devrez vous trouver d'autres épouses... et d'autres territoires.* ". Les femmes affirmèrent qu'elles ne permettraient pas que leurs enfants se convertissent en péones et en esclaves des grandes entreprises étrangères. *C'est, dirent-elles, une position non négociable.*

La réponse de la compagnie consista à créer, par diverses stratégies sournoises, des conflits intra-communautaires ainsi qu'à faire pression sur le gouvernement pour la militarisation des territoires des Sarayacus. La compagnie alla jusqu'à avertir les autochtones que les sentiers sillonnant leur territoire avaient été minés afin qu'ils ne puissent plus sortir de leurs communautés. Les femmes Sarayacus décidèrent de marcher ensemble sur ces sentiers pour évaluer le danger. La marche se réalisa dans le silence, chacune portant la peur au ventre. La randonnée se termina sans incidents et les femmes purent jouir du sentiment d'avoir récupéré le droit

Face à un rapport de force aussi démesuré, les moyens de pression vont de la manifestation pacifique à la prise d'otage de personnel des compagnies. Certaines actions se démarquent par leur inventivité, comme la stratégie menée par les Shuar et les Achuar, épaulés par la Fondation Overlook et l'organisation Amazon Watch, mobilisés contre l'entrée de Burlington Resources sur leur territoire ⁽¹⁾. En 2004, ils se sont présentés à la réunion annuelle des actionnaires du groupe au Texas, lesquels méconnaissaient, en majorité, les conflits engendrés par leur compagnie sur le terrain. Une délégation d'actionnaires et d'analystes financiers s'est même rendue sur place. La même

année, l'entreprise adoptait une clause de respect des droits des autochtones qui consacre leur droit à la consultation. A l'heure où Ottawa refuse de policer les firmes minières canadiennes au Chili ⁽²⁾, ce type d'initiatives donne des idées... ☉

Notes

(1) Lire l'article de Melissa Krenke, Katiana Murillo, " Amazonie Équatorienne : La créativité au service de la lutte contre les compagnies pétrolières", Réseau d'information & de solidarité avec l'Amérique latine (RISAL), 21 octobre 2005,

(2) Lire l'article de Jooneed Khan dans La Presse du mercredi 26 octobre 2005, page A35.

Pour en savoir plus...

Organisations autochtones

<http://www.confeniae.org.ec>
<http://conaie.nativeweb.org>
<http://www.coica.org>

Organisations de solidarité

<http://www.sarayacu.com>
<http://www.nopetroleo.net>
<http://www.oilwatch.org.ec>
<http://www.amazonwatch.org>



LES CONSÉQUENCES DU PROJET MARLIN DE **Glamis Gold Ltd** AU QUATEMALA

Le projet aurifère Marlin, initiative de la minière canado-américaine Glamis Gold Ltd au Guatemala, se retrouve au milieu d'une controverse reliée l'atteinte des droits humains des communautés locales, et tache une fois de plus la réputation de moins en moins

Par
Marc-
André
Anzueto

du
Projet
Accompagnement
Québec-
Guatemala

Le gouvernement canadien a longtemps voulu projeter une image positive du Canada comme étant une figure de proue dans la promotion des droits humains au sein des Amériques. Depuis quelques années, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) s'inquiètent du fait que le Canada n'ait pas encore adopté des lois pour garantir que les activités minières des entreprises canadiennes dans les pays en voie de développement respectent les normes sur les droits de la personne, notamment sur les droits des travailleurs et des populations autochtones. Au Guatemala, les effets de la globalisation et de l'avènement des transnationales amènent, comme partout ailleurs, son lot de coûts et de bénéfices. L'octroi de licences d'exploitation aux compagnies minières canadiennes ramène chez les populations locales le spectre du massacre de Panzós (1). Après le triste bilan laissé par la International Nickel Company (INCO), le Projet Marlin de Glamis Gold Ltd ouvre un nouveau chapitre dans la politique de développement minier du Guatemala qui suscite la controverse. Avec des précédents en termes de violations de droits humains sous le règne de INCO, les mines sont devenues à nouveau la préoccupation majeure des autochtones du Guatemala.

LE PROJET MARLIN DE GLAMIS GOLD LTD

Glamis Gold Ltd se présente officiellement comme étant l'un des premiers intermédiaires dans la production d'or à faible coût, opérant dans de nombreux projets de développement favorisant la croissance dans les Amériques. L'entreprise prévoit extraire 250 000 onces d'or et 3,6 millions d'onces d'argent par année pendant dix ans grâce à l'exploitation d'une mine à ciel ouvert et de galeries souterraines, situées dans le département de San Marcos, à 300 km de la capitale, au nord-ouest du Guatemala. La société canado-américaine Glamis Gold Ltd n'opère pas au Canada. Son bureau central est à Reno au Nevada, mais elle est inscrite comme société canadienne à Vancouver et bénéficie donc des législations favorables aux intérêts de cette industrie.

LES APPORTS DU PROJET MARLIN

Les investisseurs canadiens ont élaboré une campagne féroce, insistant sur le fait que le Projet Marlin peut amener des bénéfices à la population guatémaltèque. Ceux qui défendent l'implantation du projet soutiennent que les avantages offerts par l'activité minière ne devraient pas être rejetés.

Trois ingénieurs miniers de l'Université San Carlos au Guatemala affirment que la population de la région de San Marcos, déjà touchée à 95 % par la pauvreté, pourrait bénéficier d'opportunités d'emplois, du développement d'infrastructures, de construction d'habitations, d'autoroutes, de ponts, d'électricité et d'une amélioration dans les soins de santé et de l'éducation. De plus, les trois ingénieurs affirment que les différentes sphères du gouvernement pourraient bénéficier d'une augmentation de leurs revenus grâce aux impôts des entreprises minières. Ils concluent en disant qu'il n'y a aucun risque pour l'environnement, car, à la fin de l'excavation du gisement, les entreprises remettent à neuf les lieux de travail pour ne pas endommager l'écosystème.

OPPOSITION TENACE

Malgré les discours officiels, l'industrie minière canadienne apporte des bouleversements dans les régions affectées et ses opposants sont multiples. Les voix se font entendre autant par des associations paysannes et autochtones, des groupes écologistes, des organisations non gouvernementales, que par des syndicats et l'Église Catholique.



Le Projet Marlin attire l'attention des opposants au projet, car il fait appel à un procédé utilisant le cyanure qui représente de hauts risques de contamination pour les ressources naturelles et la santé des habitants. En effet, dans le processus, le cyanure est utilisé pour extraire l'or du minerai, ce qui libère des toxines dans les cours d'eau. Selon Javier de León, un autochtone Mam vivant dans les environs de San Miguel Ixtahuacán dans le département de San Marcos, plus de 15 000 familles seront affectées par la pollution des travaux de construction de la mine, qui contamineront la rivière Cuilco.

De plus, selon l'environnementaliste et caricaturiste Jesús Chacón (qui perdit son emploi après

avoir fait une caricature du thème), il est fallacieux de croire au développement économique de la région grâce aux mines, car " *il pourrait y avoir près de 1 000 emplois dans la première année, mais, au fur et à mesure que l'extraction avancera, le nombre baissera pour atteindre près de 200 emplois à long terme, incluant les employés spécialisés dans la machinerie lourde* ".

Selon une étude de cas du Groupe d'orientation politique pour les Amériques (GOPA) du Conseil canadien pour la coopération internationale, le projet ne créera que 160 emplois locaux à long terme et payera seulement 1 % des profits au gouvernement guatémaltèque et aux administrations municipales. La mine utilisera aussi une quantité importante d'eau, au moins 450 000 litres d'eau par heure d'exploitation, mettant ainsi en péril les moyens de subsistance des familles de paysans.

DEVELOPPEMENT DURABLE?

En juin 2004, la Société financière internationale (SFI), membre de la Banque mondiale, provoqua beaucoup de scepticisme en accordant un prêt de 45 millions à Glamis Gold Ltd pour ses opérations au Guatemala. À la fin de 2004, le président Berger avait octroyé près de 413 licences d'exploration et d'exploitation minières à des entreprises étrangères. Les protestations se firent entendre. Pour l'évêque de San Marcos, Alvaro Ramazzini, l'un des plus grands opposants au dossier des mines, il est inconcevable que la Banque mondiale ait accordé pareille somme à une multinationale prospère plutôt que de le verser à des projets qui pourraient bénéficier directement les gens de la région.

LÉGALITÉ DU PROCESSUS DE CONSULTATION ?

Selon l'étude de cas du GOPA, Glamis Gold Ltd s'est vu accorder une concession minière par le gouvernement guatémaltèque sans processus de consultation adéquat, en violation de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Un aspect important des Accords de paix de 1996 fut la décision du Guatemala de signer la Convention 169, qui reconnaît aux peuples autochtones le droit de bénéficier de consultations appropriées et de déterminer leur propre développement. Entre mai et juillet 2005, il y a eu trois processus de consultations et, chaque fois, les résultats ont démontré l'opposition face au pro-



jet minier. Le 19 juin dernier, dans le village de Sinpacapa, San Marcos, 99 % des habitants ont voté " *non* " à la présence minière. Sur 53 communautés de Comitancillo, San Marcos, qui ont donné leur avis face au projet, 51 ont exprimé leur refus à toute activité minière et deux se sont abstenues. Plusieurs communautés autochtones de Huehuetenango on formé un front commun contre l'industrie minière (2). Glamis Gold Ltd a entrepris des recours légaux pour compromettre la validité des résultats en alléguant des défaillances quant à la manière de réaliser ces consultations.

Selon le rapport publié le 8 septembre 2005 par le bureau du conseiller-médiateur (CAO) pour l'application des directives de la SFI, la documentation remise aux dirigeants des communautés autochtones concernant le Projet Marlin " *ne présentait pas d'informations suffisantes qui permettait un débat public informé* " (3). Ce rapport mentionne aussi que la SFI et Glamis Gold Ltd n'ont pas révélé adéquatement les impacts futurs du projet minier ni les autres informations requises pour le consentement libre, prévu et informé de la part des communautés autochtones. Comme suite au rapport du CAO, Glamis Gold Ltd admet, dans un communiqué de presse, qu'il y a eu des failles dans le processus de consultation.

DROITS HUMAINS?

La controverse autour du Projet Marlin a généré un climat d'hostilité, de menaces et de violence au sein de la société civile. La situation a commencé à s'envenimer en décembre 2004, lorsqu'un transporteur de machinerie lourde de la société Glamis Gold Ltd a été bloqué pacifiquement sur l'autoroute panaméricaine pendant 40 jours par les paysans des communautés locales s'opposant au projet. Le 11 janvier 2005, 1 300 policiers et militaires forcèrent la réouverture de l'autoroute dans la violence, résultant dans la mort d'un paysan. De plus, une vingtaine de manifestants ont été blessés par balle lors de la confrontation. Un complot pour assassiner l'évêque Ramazzini fut découvert et plusieurs dirigeants autochtones, environnementalistes et autres opposants aux mines reçurent des menaces de mort.



PERSPECTIVES

Le Projet Marlin est devenu le champ de bataille où les communautés sont prises en otage. Au Canada, le 22 octobre 2005, un appel de membres du Parlement canadien pour renforcer les lois sur le comportement des compagnies minières canadiennes à l'étranger a été tourné du revers de la main par le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew. En effet, le Canada préfère s'en tenir au principe d'adhésion volontaire aux lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il faut souligner que plus de 60 % des compagnies minières à travers le monde sont cotées à la bourse canadienne, ce qui génère d'énormes capitaux et devises étrangères pour le pays (4). En reprenant l'idée de Catherine Coumans de l'organisation Mining Watch Canada, si la Belgique avec son sombre passé colonial a pu renforcer le code de conduite de ses entreprises, tout dépend finalement de la volonté de nos dirigeants de répondre à l'épineuse question : **qu'est-ce qui prévaut avant tout, le respect des droits humains ou l'engendrement de capitaux?** ©

Notes

(1)
L'industrie minière canadienne est présente au Guatemala depuis les années 60 et contrôle plus de 80 % des concessions minières du pays. À cette époque, c'était l'entreprise canadienne International Nickel Company (INCO), sous sa filiale guatémaltèque Exploraciones y Explotaciones Mineras de Izabal (EXMIBAL), qui dominait le terrain en ayant convenu des accords avec les gouvernements militaires. Le 28 mai 1978, après que des paysans autochtones menacés d'expulsion par les concessions minières canadiennes aient manifesté leur mécontentement, a eu lieu le tristement célèbre massacre de Panzós, faisant une soixantaine de morts. INCO se retire au paroxysme de la guerre civile guatémaltèque en 1981, puis vend ses concessions et ses installations à l'entreprise canadienne Skye Ressources en 2004.

(2)
Le 16 juin 2005, la Cour constitutionnelle révoqua la suspension temporaire de la consultation, invoquant la Convention 169 sur les peuples autochtones, la Constitution de la République et l'article 65 du code municipal, qui valident les consultations populaires et le rôle des autorités municipales dans la discussion des thèmes considérés d'intérêt public pour les habitants.

(3)
En tant que médiateur, le CAO fournit un mécanisme accessible et efficace pour traiter les plaintes de façon à aider à résoudre les problèmes potentiels relatifs aux impacts sociaux et environnementaux des projets financés par la SFI ou l'AMGI (membre du groupe de la Banque mondiale).

(4)
Ce secteur représente plus de 42 milliards de dollars en investissements directs étrangers autour du monde et il y a des projections d'investissements de plus de 14 milliards de dollars dans des nouveaux projets au cours des cinq prochaines années.

➡➡➡➡ Suite de la page 10

Entrevue avec Moira Millán de Puelmapu
Front de lutte mapuche et paysanne.

Quelle a été la place de la femme dans l'histoire mapuche?

- Le peuple mapuche a depuis toujours entretenu une relation très égalitaire entre les sexes. Il n'y a jamais eu un rôle spécifique pour les hommes que les femmes n'aient pu accomplir. Nous pouvions être des prêtresses (machis), des commandantes ou des guerrières. Nous avons toujours une voix et un vote et nous étions responsables de transférer les connaissances aux plus jeunes. La pensée philosophique consistait à respecter la nature, ce qui inclut la nature de chacun de nous (...). [C'est pourquoi] il y avait beaucoup de diversité et non pas un seul modèle hétérosexuel et monogamique. (...) En ce sens, il y avait un respect considérable pour la femme. Toutefois, lorsqu'arrive le judéo-christianisme, celui-ci rompt avec [ces traditions] et impose le machisme, qui a depuis été internalisé dans nos communautés, non pas en tant qu'élément culturel ancestral, mais plutôt en tant que produit de la colonisation. Dans les communautés, toutes les femmes souffrons d'abandon et de violence familiale : nous endurons une situation très marginale. Malgré tout, avec cette oppression, nous les femmes mapuches avons une visibilité dans la lutte et une participation très importante. Je me sens appuyée par les hommes mapuche. Actuellement, dans les communautés, il existe un rôle équivalent à celui des chefs (cacique) autant pour les femmes que pour les hommes. Je crois que le peuple mapuche, à partir de sa sagesse ancestrale, a beaucoup à apporter à une société nouvelle, et que le machisme ne pourra pas être vaincu si nous ne repensons pas la société dans sa totalité. ☉

Le **Projet accompagnement Québec-Guatemala** (PAQG)

offre un appui solidaire à la population guatémaltèque dans sa lutte pour la paix, la dignité et la justice. En plus d'offrir une présence internationale au Guatemala, le PAQG réalise un travail d'éducation, de sensibilisation et d'information au Québec sur la situation des droits humains au Guatemala.

Si vous désirez devenir accompagnateur international au Guatemala

ou participer à nos activités,

contactez-nous : (514) 495-3131, paqg@paqg.org,

www.paqg.org



Les cosmologies occidentales et amérindiennes

une réflexion sur leur lien avec l'autodétermination des peuples

Par
Andreas
Bichoff
Anthropologue

La dimension culturelle de la gestion des ressources naturelles est reliée directement à la problématique de l'autodétermination des peuples autochtones. La différence interculturelle des représentations de l'environnement peut en grande partie expliquer les tensions émergentes lorsqu'il est question d'exploitation de ressources.

La sensibilisation de la population mondiale aux grandes crises écologiques suscite des débats intenses et engagés. Au centre de ces préoccupations se trouvent les différents modèles de développement. Principalement visé, le modèle occidental, perçu comme idéal pendant de nombreuses décennies, voyait, et continue à voir de façon globale, la nature comme étant une source matérielle et alimentaire inépuisable pour le bien-être et le développement de l'humanité. Si en apparence ce dogme est remis en cause, comme le montre la multiplication de nouveaux modèles de gestion, tels que la "gestion intégrée des ressources naturelles", le cœur de la problématique n'est pas remis en cause, soit celui des représentations. Autrement dit, les solutions envisagées visent uniquement à modifier la façon de gérer les ressources afin de continuer à les exploiter. Très peu de questions émergent des différents débats concernant le rapport qui existe entre l'humanité et la Nature, plus couramment appelé environnement. Or, c'est cette dernière dimension qui devrait être analysée en profondeur afin de transformer durablement les comportements et les modes de vie des citoyens occidentaux. Cette dimension est éminemment culturelle et mérite que l'on s'y attarde car elle permet de mieux comprendre les conflits au sujet de l'exploitation des ressources naturelles dans des contextes interculturels.

Le siècle des "lumières" et le modèle occidental

La pensée, dite moderne, de la société occidentale, est l'héritière du siècle des "lumières". La nouvelle pensée directrice qui émergea de cette époque, et qui devait engendrer les révolutions industrielles des pays européens puis nord-américains, fut la suivante : la Nature serait dorénavant perçue comme une ressource inépuisable. Le rapport que les sociétés occidentales

allaient entretenir avec la Nature serait ainsi purement matérialiste et utilitaire. Suivant cette logique, la Nature, vierge et inaltérée, serait au service de l'humanité. On venait ainsi de couper le lien intrinsèque qui intègre l'humain dans la Nature. Ceci a eu pour conséquence de changer la cosmologie occidentale : l'humain ne serait plus dans la Nature, mais au-dessus. Ce changement dans la pensée collective allait conduire les sociétés occidentales à se lancer dans une exploitation sans précédent des réserves naturelles de la planète. Au niveau des représentations, soit la place et les rapports de l'humanité avec la Nature, cette volte-face a eu les répercussions dramatiques que nous connaissons de nos jours.

Cosmologie amérindienne :
l'être humain au sein de l'Univers

Pendant toute cette période d'exploitation, qui continue encore aujourd'hui sous différentes formes, la société occidentale a été confrontée à d'autres modèles de pensée. Dans le continent américain, la confrontation directe de la pensée amérindienne avec celle des sociétés occidentales a exacerbé les tensions entre les peuples. Afin de mieux comprendre les raisons de ces nouvelles tensions, il nous faut aborder la "cosmologie amérindienne", sans toutefois vouloir généraliser, et tout en gardant en tête que chaque peuple autochtone possède ses particularités.

Au cœur de cette cosmologie, il faut comprendre que la place de l'être humain n'est ni supérieure, ni centrale, dans le sens d'importance. Les différentes représentations amérindiennes de l'Univers placent, plutôt, l'être humain au sein d'un réseau. Dans ce réseau, tous les êtres sont interreliés et coresponsables du devenir d'un Univers commun. Dans un sens beaucoup plus large que celui compris dans les sociétés occidentales, la vitalité des êtres ne se limite donc pas à l'aspect biologique, mais intègre également les minéraux, l'air, etc. Dans cette représentation, les ancêtres sont également intégrés dans le réseau de relations. Par conséquent, la dynamique qui règne dans ce réseau est la suivante : TOUS PARTICIPENT À L'ÉVOLUTION

DE L'UNIVERS!

Suivant cette logique, le concept de ressource naturelle prend un tout autre sens. L'accessibilité aux "ressources" se fait sous la forme d'échanges avec les autres êtres de la Nature où l'idée de possession et d'exploitation libre n'a aucun sens. Plus important encore, il est primordial de conserver des liens intacts avec la Nature et ceci passe nécessairement par une gestion, non des ressources naturelles, mais bien des relations entre l'humanité et la Nature dans son ensemble, souvent personnifiée par des esprits-gardiens. L'idée d'équilibre devient alors centrale. Toute exploitation des ressources peut entraîner une rupture de l'équilibre dans les relations des êtres qui sont dans le réseau. Lorsque ceci arrive, les catastrophes (climatiques, épidémies, guerres, etc.) sont interprétées comme le résultat de cette action. Dans cette logique, il est donc primordial de maintenir cet équilibre.

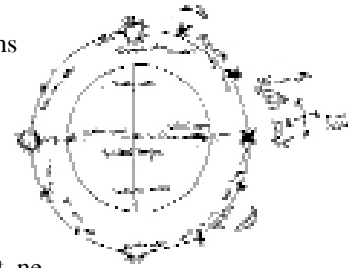


Vu dans son ensemble, le territoire d'une nation autochtone est donc composé, dans son intégralité, d'éléments vivants (humains, animaux, plantes, minéraux, nuages, montagnes, rivières, ancêtres, etc.) contribuant de façon dynamique et intégrée à la reproduction de l'Univers. Perçue comme telle, la notion de territoire est donc intimement liée à celle de l'identité collective de la nation. De plus, un aspect généralement incompris ou mis de côté dans le discours occidental, est le suivant : l'exploitation des ressources naturelles d'un territoire implique l'exploitation des ressources spirituelles. En effet, dans un contexte amérindien, et contrairement à notre logique et notre discours, la question de la sacralité ou non de certains lieux ou "objets" de l'environnement ne se pose pas, car le lien avec la Nature est intrinsèque. Une des preuves les plus frappantes de ceci est le fait que, généralement, le concept de Nature, ou un synonyme, n'existe pas dans les langues autochtones. Si on le retrouve dans les discours officiels de nos jours, ce n'est que comme outil linguistique, compréhensible pour les occidentaux, capable de faire valoir leurs revendications.

Exploitation minière au Venezuela

Afin de montrer comment ces deux logiques se confrontent dans le concret, je décrirai un cas personnellement vécu au Venezuela (1). Cette nation a vu arriver aux bords de leur territoire des compagnies minières étrangères qui ont, depuis lors, exploité les ressources locales et contaminé l'eau potable. Avec la complicité du gouvernement et sans aucun accord de la communauté autochtone, les compagnies ont l'intention, même de nos jours, d'exploiter de nouveaux gisements. Pour cela, les besoins en électricité sont en augmentation constante. Afin d'y remédier, le gouvernement a décidé de créer une nouvelle ligne hydroélectrique qui traverse

le territoire autochtone dans son ensemble. L'annonce du projet a provoqué de vives protestations et l'apparition d'une guérilla autochtone.



D'un côté, le gouvernement ne comprend pas comment une ligne hydroélectrique peut causer autant de tensions alors que les nouveaux gisements de minerai ne sont pas encore exploités. De l'autre côté, les représentants autochtones tentent d'expliquer que cette construction brise le lien de la communauté avec son territoire. Derrière le discours employé pour les circonstances, se cache l'inquiétude de créer un déséquilibre entre l'humanité, représentée par la communauté, et la Nature. Plusieurs personnes de la communauté m'ont fait part de leurs inquiétudes : "cette construction nous empêchera d'aller sur la montagne et empêchera la libre circulation des animaux et des oiseaux...", "depuis qu'ils ont commencé la construction, il y a eu plusieurs disparitions de jeunes dans la forêt", "si la compagnie s'implante dans notre territoire, les jeunes partiront et nos femmes seront perdues pour toujours...". Ces quelques commentaires démontrent de façon implicite, le lien qui unit la communauté et son territoire. Cet espace est avant tout identitaire et représente, pour chaque habitant, son lien intime avec le passé (ancêtres), son présent et son futur (ressource alimentaire, matérielle et spirituelle). Briser ce lien signifie alors la perte de l'identité collective. Protéger les ressources du territoire devient donc un enjeu vital pour leur avenir.

On peut donc constater comment deux visions diamétralement opposées, basées sur deux cosmologies différentes, conduit, lorsqu'elles se confrontent, à des tensions inévitables. L'étude de la dimension culturelle dans la problématique de l'exploitation des ressources naturelles nous permet également de faire ressortir le lien qui existe entre la notion de territoire, propre à chaque culture, et celle de l'autodétermination des peuples autochtones. Preuve de ce lien, les discours généralement prononcés par des leaders autochtones intègrent de façon explicite les droits des peuples autochtones, les revendications territoriales et le processus d'autogouvernance. Finalement, tous ces éléments démontrent que la considération du lien entre le concept de Nature et d'identité collective, tissé dans la cosmologie amérindienne, est cruciale dans tout projet d'exploitation des ressources naturelles, si l'on aspire à promouvoir l'autodétermination des peuples autochtones. ☺

(1) Pour des raisons d'éthique, l'emplacement géographique de même que le nom de la nation autochtone en question ne seront pas divulgués.



OTRA HERIDA A LA SALUD DEL UNIVERSO

Hector Torres

Pascua-Lama, un trozo de Chile en la arena
Codiciado pastel en el vientre de América
Desierto, arena, montañas y soledad
Vuelo del cóndor vigilando la cima
Mirada de montañas nevadas navegando el mar
Glaciar perenne en el curso del tiempo

Allí en silencio late tu corazón mineral
Oro, plata, y cobre fosforece en tu vientre
Allí, en tus arterias congeladas, parpadean ríos
Dos espejos en fuga, mensaje de fertilidad.
Viajan en dirección de la esperanza
Buscan tu sonrisa de labriego nortino

Cada chorro de oro líquido gotea transparencia
Ilumina tu rostro, refresca tu sonrisa
Viaja hasta la copa, sube hasta la espiga
Y se domicilia en tus graneros de mieses
Cuidado!!! No te dejes confundir

Tras el cóndor guardián (un águila gris)
Desnuda sus temidas y asesinas garras
Pascua-Lama, nombre mágico que arde en tu piel
Cuidado!!! los cirujanos del exterminio vienen por ti
Robaran tu corazón, esparcirán ácidos en tus heridas
Envenenaran el curso de tu sangre y de tu aliento

No lo aceptes, no les creas, no te dejes desvestir
Convertirán tu blanca piel en roja sangre
En materia que inflama pueblos inocentes
Serás plomo ardiendo en las heridas de la infancia
Serás llanto en las puertas del infierno
Otra herida a la frágil salud del universo.

cette énigme. La femme du sénateur se voit obligée d'accomplir les tâches ménagères; les agents d'immigration et les policiers à la frontière craignent de perdre leur travail et la panique s'empare de la ville quand des écoles et des garderies doivent fermer, car plus de la moitié de leurs employés se sont évaporés dans cette nuit insolite. Les supermarchés sont pris d'assaut, car les fruits et légumes commencent à devenir rares.

Ce petit film sympathique veut nous montrer que la Californie serait lourdement handicapée si les " Mexicains " devaient la quitter. Un film à voir pour comprendre le poids des immigrants hispanophones dans cette région des États-Unis.

Chronique Vidéo

¿Dónde están? Ou " Une Journée sans Mexicains "

Gerardo Aiquel
L'Entraide missionnaire

Réalisé par
Sergio Arau

Scénario de
Sergio Arau
Yareli Arizmendi

Où sont-ils ? Ceux qui se posent cette question sont les habitants de la Californie qui se réveillent un matin et surprise!, un tiers de la population de leur État a simplement disparue!

" A Day Without Mexicans " est une petite comédie réalisée par Jorge Arau et Yareli Arizmendi jouant surtout sur les stéréotypes qui font de tous les latinos des Mexicains et sur la perception qu'ont de nombreux Californiens, qui prennent tous les immigrants hispanophones pour des illégaux, malgré que trois-quarts de ceux-ci aient la nationalité états-unienne.

Lors d'une nuit étrange, un mystérieux nuage enveloppe la Californie et, comme par magie, fait disparaître tous les latinos. Réalisé sous la forme d'un reportage télévision, le film nous montre des situations cocasses qui surviennent à la suite de